

56
n° département

LANGONNET
commune



NOTRE DAME DE LANGONNET

adresse ou lieu-dit

PONTIVY
arrondissement

GOURIN
canton

ABBAYE NOTRE DAME
dénomination et titre de l'œuvre

33 04
matricule

Repérage

Carte I.G.N.

échelle : 1/50 000°

feuille :

ROSTRENEV

Lambert : 1 X 17075
Y 06150

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1958

section :

K

parcelle : 135, 136, 138, 139

Propriétaire : Congrégation du Saint Esprit

Destination actuelle :

Protection M.H. : Salle capitulaire inscrite - 25 septembre 1928

État de conservation :

Dossier établi le :

par

revu le :

par

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

HISTORIQUE

Avant d'entreprendre l'étude historique de l'abbaye de Langonnet, il convient de signaler la difficulté de ce travail en raison des lacunes importantes de la documentation car le chartrier de l'abbaye a plusieurs fois souffert des guerres : guerre de Succession, guerres de Religion, époque révolutionnaire. Il reste impossible d'établir une liste complète des abbés depuis l'origine (1) même si, à partir des XV^e et XVI^e siècles les manques des archives locales peuvent être en partie comblés par des fonds complémentaires (A. de la Papauté, A. N.; Fonds du Parlement à Rennes, etc...). Les études les plus complètes sur cette abbaye sont celles de Guirriec et du Père David.

I - EDIFICES ANTERIEURS

De l'étude du Père Guirriec fondée sur les travaux de ses prédécesseurs J. Loth et A. de La Borderie relatifs au Cartulaire de Landévennec d'une part, à des recherches sur la toponymie d'autre part (2), il ressort que les Bernardins se sont installés à ^{une distance d'une lieue} ~~proximité d'un~~ site déjà occupé dès le milieu du X^e siècle par les Bénédictins, eux-mêmes précédés par les premiers moines de Landévennec. De ceci témoignent encore l'église paroissiale et le groupe de vieilles maisons qui l'entourent, appelées, selon une tradition locale encore vivace au XVII^e siècle "an abbaty zu" : l'abbaye noire (3)

(1) cf. annexe IV.

(2) Guirriec (H.). Les moines de Landévennec "...", dans Bull. dioc. Hist. Archéol. Quimper, 1934, p. 57-74;

Loth (J.). Les noms des saints bretons, dans Rev. celtique, t. XXIX (1908), p. 246 - 248.

La Borderie (A. de). Cartulaire de l'abbaye de Landévennec. Rennes, Catel, 1888. In 8°, 218 p. (cf. p. 151).

(3) Les maisons actuelles sont trop récentes pour évoquer cette tradition, qui a survécu à la reconstruction des maisons du XII^e siècle. David, op. cit., p. 155, mentionne les réparations entreprises par Isaac de Marbeuf en 1660 à.....

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Des premiers bâtiments construits par les Bernardins lors de la fondation en 1136 du monastère de Langonnet et qui abritaient saint Maurice, rien ne subsiste actuellement (4). On ne sait si ces bâtiments furent reconstruits complètement dès le milieu du XIII^e siècle, époque à laquelle eut lieu une campagne dont la salle capitulaire témoigne encore, ou s'ils disparurent progressivement, soit pour cause de vétusté, soit au cours des assauts successifs que l'Abbaye eut à subir, notamment pendant la guerre de Succession. Aucun vestige archéologique visible ne subsiste. Quant aux sources, elles font totalement défaut sur ce point.

On peut simplement supposer, avec le Père David, que "la première église était sûrement conforme, par sa simplicité aux principes réformateurs de saint Bernard" (5).

II - CONTEXTE HISTORIQUE

L'histoire "architecturale" de l'abbaye de Langonnet reflète fidèlement les événements qui eurent lieu dans la province. Les reconstructions successives ont été, à plusieurs reprises, nécessitées par les destructions ou déprédations consécutives aux guerres.

-
- (3) suite - ...l'église paroissiale et dans une maison "abbaty zu" alors qu'il néglige l'abbaye.
- (4) Cayot-Delandre (Le Morbihan..., (1847), p. 447), signale l'existence de "pierres tumulaires curieuses dont l'une, dénuée d'inscription, porte une épée et un hanap et paraît remonter aux premiers temps de l'existence de ce monastère". Les débris de "l'ancien monastère", mentionnés par Guillotin de Corson dans sa visite de 1890, sauf la tombe d'Yves de Boutteville, abbé de 1518 à 1536, ne sont pas décrits avec une précision suffisante pour pouvoir être datés (cf. Récits de Bretagne, 2^e série..., p. 180-181).
- (5) David, Notre-Dame de Langonnet..., p. 92.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

1) Guerre de Succession :

Au XIV^e siècle, l'abbaye eut à subir le contrecoup de l'affrontement des partis de Blois et de Montfort. Isolée, l'abbaye était également située aux confins des comtés de Cornouaille (auquel elle appartenait) et des comtés de Broerech et de Ploërmel (6). Il n'est pas douteux qu'elle servit de retranchement à l'un ou l'autre parti lors des affrontements de 1342 et 1343 qui se terminèrent par la reddition des forteresses du Faouët et de la Roche-Piriou au roi d'Angleterre Edouard III et au comte de Northampton (7). Il est bien possible qu'un peu plus tard, l'abbaye ait eu également à subir les agissements de l'aventurier Devereux, qui sévissait dans la région de Quimperlé (8). Qu'elle fût encore ravagée par la peste comme ce fut le cas pour le reste de la Cornouaille, aucune preuve directe n'en est rapportée, mais ce n'est pas sans raison que le "chapitre général de Cîteaux, tenu l'an 1389, déplora la lugubre désolation des moines de Langonnet et de Coëtmaloen, situation qui laissa l'abbaye endettée pendant plus de cinquante ans (9).

Au milieu du XVI^e siècle encore, lorsque Laurent de Bonaccourci prit possession de son bénéfice (1540), il n'y trouva ni titres, ni ornements, ni calice; le tout avait pu disparaître au hasard des guerres, d'un incendie, ou avait été subtilisé par l'abbé Jean Nicolas (10).

(6) - cf. la carte féodale de la province de Bretagne dressée par A. de La Borderie d'après le Livre des Ostz, 1294, dans Essai sur la géographie féodale de la Bretagne. cf. également David, op. cit., p. 235.

(7) David, op. cit., p. 104.

(8) - Ibid., p. 105.

(9) - Ibid., p. 106 - 107.

(10) Les qualités de cet abbé sont controversées.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

2) Guerres de Religion :

Elles valurent à l'abbaye d'être pillée tour à tour par les partisans du Duc de Mercœur et par les Royaux. En 1595, La Fontenelle, installé à Créménec, vint piller l'abbaye en même temps que les manoirs du Dréors et de Kerservant qui appartenaient à son rival Nicolas de Talhouët rallié au Roi. Il y établit même un campement, chassa les moines et fit de l'église une écurie (11). Un mémoire rédigé vers 1754 et retrouvé aux A. D. des Côtes-du-Nord confirme ces faits et rappelle cette période troublée qui vit, à nouveau, la disparition de presque tous les papiers. Le document précise que les garnisons de Rostrenen et de Corlay, qui tenaient pour le Roi, se battaient souvent et que "l'église fut abattue par les uns ou par les autres pour attaquer ou se défendre" (12). Les moines désertèrent leur abbaye et lorsqu'ils revinrent trois ans plus tard, les seigneurs voisins s'étaient emparés de tous leurs biens. Le temporel de l'abbaye était tombé en 1599 de 3000 à 800 livres et il fallut toute la ténacité de l'Abbé Paul de Bonacourci pour rétablir la situation (13).

Le marasme consécutif aux guerres de Religion nous est également connu par le rapport de Dom Denis Largentier, abbé de Clairvaux, chargé en 1600 de visiter les quinze abbayes cisterciennes bretonnes, texte selon lequel "la maison... [est] presque du tout ruinée et principalement l'église et les cloîtres" (14).

11) - David, op. cit., p. 132 et annexe VII.

12) - cf. annexe VII.

13) - David, op. cit., p. 126 - 141 et annexe VII.

14) - cf. annexe V/a. Egalement, Bourde de La Rogerie, Les abbayes cisterciennes. dans Assoc. bretonne, t. XLVIII (1936), p. 41 - 53; Lekai, Moral and material status...., p. 255 ; David, op. cit., p. 163 - 164.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

3) En 1675. révolte dite du Papier Timbré ou des Bonnets Rouges :

L'abbaye échappa aux pillages malgré les tentatives de soulèvement du sieur Harscouët, convaincu "d'avoir voulu émouvoir le peuple à sédition" et pour cela condamné aux galères. Les religieux en furent quittes, sans la pression de leurs vassaux de Tréaugan et de Plévin, de passer par devant notaire un acte par lequel ils s'obligeaient à modérer les rentes et redevances qu'ils percevaient alors. Cet épisode s'inscrit dans la politique du chef de l'insurrection, Le Balp, qui, selon le Père David, "n'avait pas seulement pour but de piller et de brûler quelques maisons de nobles; il eut de plus hauts desseins et, tout en défendant la liberté bretonne, entreprit de faire sortir de l'insurrection une véritable révolution agraire. Il imposa aux nobles, aux bourgeois des villes et aux moines des abbayes comme Langonnet, un code paysan dont les ordonnances contenaient en germe une législation plus douce de la terre" (15).

4) Descente de police lors de la Conspiration de Pontcallec :

Seul le prieur fut impliqué dans cette affaire pour avoir enfreint l'arrêt du 29 Novembre 1719 qui interdisait de donner asile au marquis de Pontcallec et à ses associés. Envoyé en prison au château de Nantes, il fut remis en liberté en 1721 (16).

5) La commende :

Facteur de ruine progressif, la commende avait été instituée officiellement en 1540. Mais dès auparavant, les ducs pouvaient nommer l'abbé.

(15) - David, op. cit., p. 161 -162. cf. également Lemoine (J.), La révolte du Papier Timbré..., p. 53 - 54, 182 - 183, 315 - 317.

(16) - David, op. cit., p. 169 - 174.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Sauf exception (Paul de Bonacourci), les abbés commendataires ne résidaient pas et tendaient à s'approprier le maximum des revenus au détriment des religieux qui ne pouvaient faire les restaurations nécessaires : les démêlés des religieux avec Isaac de Marbeuf en sont un exemple. C'est d'ailleurs à l'occasion de ces démêlés que "la Réforme finit par s'introduire à Langonnet, vers 1670. On ne peut pas dire que ce prélat en fut l'instigateur, mais les abus de son administration fournirent la cause occasionnelle et la rendirent absolument nécessaire". (17).

6) Période révolutionnaire et XIX^e siècle :

Elle fut marquée, dès 1788, par un incendie criminel qui prit naissance dans le pavillon Sud-Ouest (bâtiment C) et détruisit les greniers et couvertures des bâtiments Sud et Ouest du Cloître (B et C) qui abritaient huit appartements, la Procure, et les archives qui s'y trouvaient (18).

Malgré ce témoignage de malveillance, les moines restaient généralement estimés; leur éviction et la liquidation des biens de l'abbaye, en application de la loi du 14 Avril 1790 qui transférait les biens ecclésiastiques aux autorités civiles de l'administration, se firent sans violence. A la fin de l'automne 1790 eurent lieu les premières adjudications et les six religieux qui restaient commencèrent à se disperser; en Novembre-Décembre 1790, les archives furent expédiées au Faouët (19).

En 1791, aucun acquéreur ne s'était présenté pour les bâtiments de l'abbaye, qui furent affermés à François-Pierre Bréban. Trois ans plus tard, une nouvelle mise aux enchères n'eut pas plus de résultat.

(17) - David, op. cit., p. 156 et seq.

(18) - cf. annexe IX.

(19) - David, op. cit., p. 268 - 274, 282 - 295.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Avec Bréban et sa famille, l'abbaye devint le rendez-vous des Chouans et des prêtres réfractaires mais les représailles des Bleus ne se firent pas attendre. Une première perquisition le 9 Février 1793 fut suivie, le 10 Août 1795, du saccage des lieux par un détachement républicain. Bréban dut résilier son bail en Juin 1796. Les Bleus vinrent s'établir en permanence à l'abbaye et en achevèrent la dévastation jusqu'à ce que le district du Faouët trouvât de nouveaux locataires en 1797 : la maison principale et une grande écurie échurent à Jean Roulay tandis que l'abbatiale, deux écuries et une partie des grandes écuries revenaient à Jean Garin (20). Mais alors, les bâtiments étaient bien dégradés comme en témoigne la déclaration de Bréban : "la maison est tellement dégradée qu'on n'y perçoit pas une seule porte, pas même celle des magasins et des écuries; sur les ouvertures des fenêtres, il ne subsiste ni vitres, ni croisées, ni abat-vents; presque tous les foyers sont dérangés et les murs de refente (sic) en partie démolis..." (21). L'abbaye se dégrada progressivement, les bâtiments perdirent de plus en plus de valeur ainsi que les forêts voisines de Coz Treogan et Convaux (22).

¹² L'isolement et l'état des lieux dénoncés par le baron de Wimpfey en 1807, n'empêchèrent pas l'organisation d'un haras dont l'arrêté du 10 Juin 1806 confiait l'organisation à L. Ambroise de Croixmare, ancien colonel de cavalerie (23). Dès lors et pendant cinquante ans allaient se succéder de nombreux directeurs; ce manque d'unité dans la direction ainsi que l'implantation trop isolée des grands axes de communication, firent de l'entreprise un échec. Dès 1825, Langonnet perdit son titre de haras pour devenir dépôt d'étalons et de poulains et, en 1856, le dépôt lui-même fut transféré à l'abbaye de la Moie à Hennebont.

20) - David, op. cit., p. 299 - 300.

21) - Ibid., p. 332 - 333.

22) - Ibid., p. 340 - 341.

23) - Ibid., p. 354 - 355

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Si donc l'entreprise n'a pas abouti aux résultats escomptés et si les fonds ont longtemps manqué pour remettre les bâtiments complètement en état, il est certain que cela a été préférable à un abandon complet grâce auquel l'abbaye fût infailliblement tombée en ruines (24).

Dès avant le transfert du dépôt d'étalons à Hennebont, l'abbé Maupied qui avait ouvert le petit collège Sainte-Marie à Gourin, projetait de le confier aux Pères du Saint-Esprit et de le transférer à l'abbaye de Langonnet. Les tractations commencées en 1852 aboutirent en 1857 et furent ratifiées par le décret impérial qui autorisait la Congrégation du Saint-Esprit à échanger l'abbaye de la Joie contre celle de Langonnet (25). Les Spiritains s'installèrent progressivement jusqu'en 1858, restaurèrent les lieux, achetèrent l'ancienne métairie à domaine congéable de Kermainguy en Priziac pour y installer le pénitencier de Saint Michel, érigé en pénitencier autonome par décret du 2 mars 1859. A partir de 1898, le pénitencier reçoit des orphelins. Les mesures anticléricales de Combes firent que Saint-Michel échappa à la direction des Pères du Saint-Esprit. L'établissement fut racheté par le Baron de Boissieu, député du Morbihan, transformé en école primaire (en 1917) et en 1932 rattaché à la Société des Orphelins Apprentis d'Auteuil.

En même temps, les bâtiments abbatiaux furent agrandis pour recevoir le nombre grandissant des élèves. Mais la concurrence des écoles publiques fit que ce nombre ne se maintint pas et dès 1898 l'abbaye commença à devenir une maison de retraite pour les anciens missionnaires, ce qu'elle est restée depuis (26).

24) - Pour toute cette période, cf. David, op. cit., p. 351 - 372.

25) - Ibid., p. 375, 380 - 383.

26) - Ibid., p. 388 - 397.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

III CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

(Pour plus de commodité, se reporter au plan-masse et à la désignation des corps de bâtiments par des lettres).

De l'édifice fondé en 1136, nous l'avons vu, rien ne subsiste actuellement, sauf, peut-être, au niveau des fondations (27).

Les guerres successives (cf. supra Titre II) ont fait qu'à la veille du XVII^e siècle une reconstruction ^{presque complète} s'imposait. L'édifice actuel est le résultat de plusieurs campagnes de travaux échelonnées du XVII^e au XX^e siècle et lors desquelles un élément du XIII^e siècle a été conservé. La reconstruction a été retardée ou entravée par certains abbés commendataires en procès avec les religieux, ou par des malfaçons. Les abbés qui ont surtout oeuvré pour le redressement de l'abbaye sont :

- Dom Paul de Bonacourci (1590 - 1640),
- Dom Claude de Marbeuf (1674 - 1724),
- Dom René-Auguste de Marbeuf (1725 - 1754),
- Dom François-Pierre de Lesquen (1754 - 1765).

1°) Campagne du milieu du XIII^e siècle.

A cette époque se situe la salle capitulaire [bâtiment D]. Aucune date, aucun document ne nous renseignent précisément sur la date de sa construction et l'on est seulement en mesure de répondre à cette question en se fondant sur les caractères architecturaux de cette partie de l'édifice et en le comparant à d'autres édifices de même type, tels la salle capitulaire de Carnoët (Finistère), légèrement postérieure à celle de Langonnet ou encore à la salle capitulaire de l'Etoile dans la Vienne (28).

27) - Il est fait allusion à l'édifice ancien dans le mémoire de 1754 (annexe VII).

28) - cf. M. Aubert, L'architecture cistercienne en France..., t. II (1943), p. 56 - 57 et 66.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

2°) Travaux du XVII^e siècle

- Première moitié du XVII^e siècle : restauration de la chapelle en 1637 - 1638 (29); reconstruction de l'aile Est [bâtiment D](30). Il semble que Paul de Bonacourci n'eut le temps de réaliser que le premier niveau des bâtiments conventuels, comme en témoigne la reprise horizontale visible sur les bâtiments B, C, D.

- 1688 - 1689 : construction de l'aile Sud [bâtiment C : cuisines, réfectoire, imprimerie] : cf. inscription (31).

3°) Travaux du XVIII^e siècle:

- 1714 - 1723 : bâtiment B (gros-oeuvre).

- A partir de 1736 : restauration de l'église (toiture, crépi, aménagement du chœur, stalles). Construction d'un cloître "à l'italienne" sur les plans de Bousseau, 1738 (32) avec vingt-six arcades, voûté en pierres de tuffeau d'Angers, avec surface revêtue de pierres taillées rondes, balustrade. Construction d'un mur de clôture, de bâtiments de service divers (impossibles à localiser avec précision d'après David) (33). Construction d'une "hostellerie pour les Dames " (34).

- 1750 - 1756 : porte d'entrée de l'église, avec pilastres, corniches et fronton (projet). Reconstruction d'un pavillon d'entrée, près le pont-levis, qui avait été détruit en 1548 par un incendie. Aménagement de "l'allée aux moines" débouchant sur quatre piliers en pierre de taille. Poursuite des travaux à l'église (mur Sud, façade avec portique). Escalier du pavillon des hôtes [bâtiment B](35).

29) - cf. annexe VII

30) - David, op. cit., p. 137.

31) - cf. également annexe VII et David, op. cit., p. 164.

32) - David, op. cit., p. 177.

33) - cf. Jegou du Laz, op. cit., p. 202 et David, op. cit., p. 154.

34) - Non localisé par David; il semble s'agir d'un bâtiment distinct des bâtiments conventuels. cf. p. 177.

35) - cf. David, op. cit., p. 168 et 177 - 178.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

- En 1762, "descente de justice" en vue de contrôler les travaux de l'entrepreneur Jacques Moreau de Maligny, accusé de malfaçons dans la réalisation des chambres hautes du pavillon des Dames, et dans celle du pavillon du pont-levis. Constat des infiltrations d'eau dans la voûte du cloître construit en 1738. Un procès s'engage, qui dure au moins dix ans (36).

- Vers cette époque (date non précisée par David), démolition du cloître à l'italienne construit en 1738 (37); suppression de la charpente de l'église dont la voûte s'était écroulée.

- En 1780, décision de reconstruire l'église, avec sacristie et tour, telles qu'actuellement (38).

- Entre 1765 et 1785, prélatrice de Mgr. Conen de Saint-Luc, marquée par une mésentente avec les religieux. Les travaux stagnent : en 1783, on travaille toujours au nouveau portail de l'église; la sacristie et la chambre d'archives située au-dessus sont inachevées (39).

- En 1788, les travaux sont achevés à l'église. Un incendie criminel se déclare dans le bâtiment Sud C, le ravage sur une longueur de 20 mètres et sur une largeur de 10 mètres environ, endommageant le bâtiment B sur 15 mètres de long et 9 de large. Les parties hautes de ces deux ailes du cloître sont entièrement brûlées. Destruction de la procure et des archives. Restauration immédiate par les religieux (40).

4°) Travaux des XIX^e et XX^e siècles :

- Première moitié du XIX^e : alors que Langonnet était dépôt d'étalons, construction de la portion de bâtiment prolongeant l'aile D du cloître, au Nord de l'église (41).

36) - cf. David, op. cit., p. 189, 191 - 192

37) - Ibid., p. 211.

38) - Ibid., p. 211.

39) - Ibid., p. 215 - 216, 225.

40) - Ibid., p. 231 et cf. annexe IX.

41) - Ibid., P. 351 - 372.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

- En 1858, les bâtiments étant rendus au culte, la chapelle, incomplètement restaurée fut inaugurée en Décembre et placée sous le vocable de la Vierge Immaculée (42).

- En 1877, inauguration de la chapelle saint Joseph dans l'ancienne salle du chapitre restaurée. Mise à jour de pierres tombales, dont celle d'un abbé de Bouteville (43).

- En 1884, construction d'un vaste édifice en prolongement de l'ancien logis abbatial [partie Est du bâtiment G] destiné à abriter les élèves du collège sainte Marie (44).

- De 1930 à 1936, reconstruction du cloître (la date 1936 est inscrite sur l'escalier Nord).

IV DEGRADATIONS. RESTAURATIONS. RECONSTRUCTIONS. CHANGEMENTS D'AFFECTATION.

- Sur la dégradation des locaux pendant l'époque révolutionnaire, surtout en 1793 et 1795, cf. supra titre II.

- De 1806 à 1856, les locaux sont aménagés pour l'installation de haras; l'église est transformée en écurie.

- Bâtiments rendus au culte en 1856 avec l'arrivée des Spiritains (cf. supra titre II).

- En 1862, destruction du bel escalier d'honneur du bâtiment B construit au début du XVIII^e siècle (45).

42) - David, op. cit., p. 373 et seq.

43) - Ibid., p. 394 et Guillotin de Morson, op. cit., p. 180 - 181.

44) - David, op. cit., p. 395.

45) - Ibid., p. 388.

ABBAYE de LANGONNET

T A B L E

<u>Désignation des bâtiments d'après le plan de situation</u>	<u>Pages</u>
BÂTIMENTS d'ENTREE "A"	D1 - 2
<u>ABBAYE</u>	
Bâtiment Ouest "B"	D2 - 4 (Extérieur) D 14(intérieur)
Bâtiment Sud "C"	D4 (Extérieur) D18 (intérieur)
Bâtiment Est "D"	D5 à 8 (extérieur) D16(intérieur) D18-19 (salle capitulaire) D21 (pièce au N. salle capitulaire)
Cour Intérieure "E"	D8 à 10
Chapelle "F"	D11 à 12 (Extérieur) D13(Intérieur)

ANNEXES

Musée "G"	D 15
-----------------	------

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

D E S C R I P T I O N E X T E R I E U R E

SITUATION

Site très boisé dans le fond d'une vallée traversée par une petite rivière. Très grande superficie du parc de l'abbaye entouré de murs percés de portails à gros piliers rectangulaires.

Communs et fermes au N.E. bâtiment perpendiculaire au N.W. et dans la cour Nord.

ETAT ACTUEL

Bâtiments disposés en immense quadrilatère, le bâtiment Est fait avancée aux deux extrémités, la façade W. est précédée de deux pavillons d'angle.

A - Bâtiment d'entrée :

L'entrée actuelle se fait au S.W. par un grand portail à 2 piliers carrés, faisant face à un second portail de l'autre côté de la route, le passage au-dessus de la rivière se fait par un pont moderne à petites piles carrées basses et rambarde de fer moderne. A la sortie du pont, deux bâtiment carrés se font face, ils datent du XIX^e siècle et remplacent l'ancien pont-levis. Rectangulaires, toit en 2 bâtières, ouvertures rectangulaires, chaînages et piedroits harpés, murs enduits.

Une allée de tilleuls fait suite au pont.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

A- Bâtiment d'entrée (suite).

L'entrée d'honneur de l'abbaye se faisait au XVIII^e siècle par une double allée de hêtres au N.W. qui existe encore actuellement, bordée du côté Sud par un mur de soutènement.

Portail à 2 piliers carrés donnant dans la cour Nord entourée à l'W., au N. et à l'E. par des bâtiments XIX^e ou XX^e siècle.

Sur le côté Sud, grand bâtiment rectangulaire formé du logis des anciens abbés, accolé à un bâtiment XIX^e dans le même style. (cf. fiche annexe A).

B - Bâtiment de l'abbaye :

le quadrilatère seul.

Façade ouest (l'orientation exacte étant W.S.W.) grande façade XVIII^e d'ordonnance, très classique, avec deux pavillons en avancée à chaque extrémité de la façade. Portail à 2 piliers et grille de fer au Nord flanquée d'une porte plus petite en arc surbaissé.

- 1) Pavillon Nord : à deux niveaux comme toute la façade. Toit à la Mansard refait récemment, avec des lucarnes modernes.

Côté W : au rez-de-chaussée et au 1er étage, les ouvertures se répondent deux à deux, placées aux extrémités avec un vide central. Au rez-de-chaussée, porte rectangulaire au Sud surmontée d'une imposte. Fenêtre rectangulaire au Nord. Au 1er étage, deux fenêtres du même type. Corniche en incurvation à la base du toit. Grande lucarne rectangulaire au milieu de la toiture avec un fronton triangulaire, flanquée au N. d'une lucarne de même type mais plus petite.

ABBAYE DE LANGONNET

- Côté Sud : Le mur est percé vers l'angle N.W. de 3 ouvertures superposées formant un axe vertical, porte rectangulaire très haute à linteau monolithe au rez-de-chaussée, fenêtre rectangulaire au 1er étage, petite lucarne à fronton triangulaire au-dessus.

- 2) Façade principale W. à motif central fortement marquée par la superposition de 3 ouvertures : en bas porte de grandes dimensions en arc à peine surbaissé, entourée de gros bossages, flanquée de deux piliers carrés moulurés, surmontés d'une base plus petite portant elle-même une sorte de pot-à-feu, le tout en granit.

La porte est surmontée d'un fronton ~~cintre brisé~~ souligné d'une corniche en larmier, échancré par l'appui de la fenêtre supérieure rectangulaire et également entourée de gros bossages. Lucarne au nu de la façade, piédroits à bossages continuant ceux de la fenêtre sans rupture d'appareil. Lucarne rectangulaire à feuillure portant sur son linteau la date 1723. Fronton arrondi à corniche en larmier précédé d'un bandeau convexe. Deux cheminées à couronnement mouluré, précédé d'un bandeau entourent le motif central. Autre cheminée semblable au Nord.

De part et d'autre du motif central, deux autres motifs secondaires sont également indiqués dans un sens vertical. Ils sont rigoureusement symétriques et semblables et se composent d'une fenêtre au rez-de-chaussée rectangulaire ébrasement souligné d'une feuillure, bois de fenêtre à petits carreaux, surmontée au 1er étage d'une fenêtre de même type mais plus petite, elle-même surmontée d'une lucarne avec pénétration du mur dans la toiture. Lucarne rectangulaire à feuillure surmontée d'un fronton triangulaire à corniche en larmier.

Des lucarnes modernes ont été intercalées dans le toit, deux de part et d'autre du motif central, une à chaque extrémité (rectangulaires à fronton triangulaire mouluré).

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

Entre chaque articulation verticale, et à chaque extrémité, deux fenêtres superposées de même type que les précédentes.

- 3) Pavillon Sud : Mur N réplique du mur Sud de l'autre pavillon.

Mur W. à chaque niveau deux fenêtres alignées sur celles de l'étage. - au rez-de-chaussée, fenêtre intermédiaire plus petite rectangulaire.

La lucarne centrale est flanquée directement au Sud d'une grande cheminée à couronnement en larmier, et à gauche et à droite de 2 petites lucarnes semblables aux précédentes.

Base moulurée.

- C - Façade Sud : limitée à l'E. par l'avancée du corps de logis Est, formant une équerre.

Façade là, encore régulière, d'aspect classique, avec une très grande austérité.

Quatre lucarnes d'origine indiquant le rythme vertical. Leur fronton est alternativement arrondi ou triangulaire, toujours souligné par une corniche en larmier. Entre chaque lucarne principale deux petites intermédiaires à fronton triangulaire.

Au 1er étage, neuf fenêtres rectangulaires de même taille, toutes à linteau monolithe et piedroits appareillés. Petite ouverture rectangulaire à l'extrémité Est.

Au rez-de-chaussée, une porte rectangulaire très haute surmontée d'une imposte alterne avec 3 fenêtres de même type qu'au 1er étage, sauf à l'extrémité E. où la 4^e fenêtre est suivie à l'E. d'une fenêtre rectangulaire, à linteau monolithe porté par deux corbeaux. Escalier en fer à cheval dans l'angle, partie E. moderne en béton.

ABBAYE DE LANGONNET

D - Corps de logis Est :

Avancée Sud = murs W. cheminée au nu de la façade ~~de~~ indiquant le milieu. De part et d'autre de cet axe, au rez-de-chaussée au N., fenêtre et grande porte rectangulaire à imposte surmontée d'une amorce d'arc de décharge. Au sud, 2 groupes grandes fenêtres rectangulaires, à linteau monolithes. Entre ces 2 groupes d'ouvertures, petite fenêtre rectangulaire murée.

Au 1^{er} étage : 2 groupes de 2 fenêtres de part et d'autre de l'axe central.

Dans le toit, deux lucarnes aux extrémités, à fronton triangulaire. De part ~~et~~ d'autre de la cheminée, 2 autres groupes de 2 lucarnes modernes plus petites de même type que les précédentes.

Pignon Sud : au rez-de-chaussée, porte basse rectangulaire à double emmarchement. Dans son axe, au 1^{er} étage grand cadran solaire à chiffres arabes, gravé dans le mur. De part et d'autre de ce cadran, fenêtre rectangulaire à linteau monolithes.

Dans le toit, lucarne centrale à fronton triangulaire dans l'axe de la porte, flanquée de deux lucarnes plus petites également triangulaires. Composition très régulière de cette façade.

Façade Est : extrêmement longue, avec des décrochements dans la toiture. Formée d'éléments hétérogènes. Pour plus de commodité nous l'étudions en 4 tronçons du Sud au Nord.

1°) De l'extrémité Sud à la porte de la salle capitulaire.

Au Sud, grande fenêtre rectangulaire suivie au N. d'une porte rectangulaire surmontée d'une imposte, avec entre ces 2 ouvertures une porte rectangulaire basse à double emmarchement.

Au Nord, grande fenêtre rectangulaire surmontée d'une amorce d'arc de décharge, flanquée de chaque côté d'une petite fenêtre en arc surbaissée à 2 claveaux, pieds droits appareillés saillants.

Au milieu de ces 2 groupes d'ouvertures, fenêtre

07.56.100. 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

rectangulaire flanquée au Sud d'un oeil de boeuf arrondi à 4 claveaux.

Au 1er étage, rangée de 8 fenêtres rectangulaires régulièrement espacés. La séparation des 2 niveaux est indiquée par un bandeau appareillé.

Dans le toit deux grandes cheminées, au Sud à couronnement mouluré, 4 grandes lucarnes à fronton triangulaire régulièrement espacées, avec 4 groupes de 2 lucarnes plus petites déjà décrites intercalées entre elles.

2°) Partie centrale englobant la salle capitulaire.

Le rez de chaussée a été construit sur le mur du XIII^e.

Au Sud, porte rectangulaire surmontée d'une imposte allongée dont elle est séparée par un linteau monolithe. Pilastres plats à base moulurée, chapiteau lisse en bandeau. Les pilastres se prolongent en méplat tout autour de la porte.

Au centre deux baies très larges en arc brisé encadrant une petite baie ~~elle-même en arc brisé surmontée d'une ouverture~~ carrée. Les baies à ébrasement droit plâtré, au large appui formant entablement, dégagent à l'intérieur deux baies géminées étroites en arc brisé, soulignées d'un tore arrondi et flanquées de deux colonnettes rondes engagées, base à double scotie, chapiteaux à crochets, tailloir en corniche moulurée. Trumeau occupé par trois colonnettes adossées sur un pilastre rectangulaire, saillant, de même type que les précédentes.

Au N. de ces baies grande porte en arc brisé, ébrasement à pan coupé, suivie au N. d'une rangée de 3 fenêtres rectangulaires de petites dimensions, avec dans leur alignement mais au ras du sol, 3 soupiraux à grille de fer.

Au 1er étage alignement régulier de 8 fenêtres rectangulaires toutes surmontées d'une amorce d'arc de décharge. Même bandeau séparant les 2 étages.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

Dans le toit, de grandes lucarnes alternées avec des groupes de 2 petites comme précédemment.

Ces deux parties étaient en fait d'un seul tenant ainsi que l'indiquait le toit et la corniche à la base du toit.

- 3°) Ce toit s'interrompt^m au N. et fait place à une construction XIX^e avec un toit à 4 faces, plus haut que le précédent, souligné par un larmier. Porte centrale au rez-de-chaussée en arc plein cintre à claveau central saillant, entourée d'une ~~dôme~~ archivolté plein cintre plus large. 4 marches d'accès. Cette porte est englobée dans un arc de décharge montant jusqu'à la corniche du toit. La porte est flanquée de 2 petites fenêtres plein cintre très étroites.

Au 1er étage : dans l'arc de décharge petite fenêtre rectangulaire à linteau monolithe flanquée de 2 petites fenêtres semblables à celle du rez-de-chaussée.

Croix de fer au faîtage du toit. Tabatières d'éclairément.

- 4°) Extrémité Nord : le toit à la Mansard reprend, ainsi que la corniche de la base du toit. Les deux niveaux sont séparés par un bandeau appareillé en saillie sur les murs crépis.

Au rez-de-chaussée division tripartite par 3 grandes fenêtres semblables, à linteau appareillé et piedroits harpés trois fenêtres secondaires ont été percées entre elles, la fenêtre de l'extrémité N. étant étroite et haute.

Au 1er étage, rythme triparti maintenu dans l'alignement des fenêtres du rez-de-chaussée par 3 fenêtres à linteau appareillé, murées à mi-hauteur.

Dans le toit, 3 lucarnes à fronton triangulaire suivant le même alignement. Cheminée à couronnement mouluré au N.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

Avancée Nord

Pignon Nord : axe central et vertical indiqué par une porte au rez-de-chaussée plein cintre à imposte à petits bois rayonnants. Murs latéraux intérieurs pour former une porte rectangulaire plus étroite. Mêmes bandeau et corniche qu'à l'E.

1er étage, fenêtre rectangulaire à linteau appareillé surmontant la porte lucarne en bois à fronton triangulaire dans le toit.

Fenêtre en bas à l'E. de la porte, à linteau monolithe, de petites dimensions.

Mur W. : percé en bas de 3 fenêtres rectangulaires, linteau appareillé, bien espacées. La fenêtre centrale était une porte mais elle est murée. Petite porte rectangulaire au Nord linteau monolithe.

Au 1er étage, 3 ouvertures carrées dans l'alignement des fenêtres du rez-de-chaussée, ébrasement à feuillure, linteau appareillé.

Dans le toit, 3 lucarnes triangulaires en bois. Tabatières intermédiaires.

Façade Nord : constituée par le mur Nord de la chapelle St-Maurice. (cf. fiche ~~antérieure~~ ^{B.V. 12.15}) et, bien en retrait, par le mur Nord du pavillon de façade, percé en bas de deux portes rectangulaires à linteau monolithe, surmontées au 1er étage de 2 fenêtres rectangulaires à linteau monolithe. Bandeau appareillé marquant les 2 niveaux. Lucarne à fronton triangulaire à l'E.

E - COUR INTERIEURE.

Cour à peu près carrée, bordée au N. par le mur de la chapelle, avec le clocher dans l'angle N.E. de la cour. Statue moderne de N.D. de LANGONNET au milieu de la cour. Cloître en béton armé faisant tout le tour, en arcs plein cintre avec un décor imitant les gros bossages, et balustrades en haut, avec pilastres en pointe de diamant.

ABBAYE DE LANGONNET

Côté W, au rez-de-chaussée, grande porte centrale en arc plein cintre à gros bossages, date 1714, flanquée au Sud de 2 fenêtres rectangulaires à linteau monolithe et piedroits harpés. Porte rectangulaire à l'extrémité Sud. Au Nord, 2 fenêtres rectangulaires à linteau appareillé suivies d'une porte basse plein cintre à gros bossages. Dans l'angle N.W. escalier en fer à cheval daté 1936, donnant accès à la chapelle par une porte rectangulaire dans l'angle.

Premier étage: neuf fenêtres rectangulaires, linteau monolithe et piedroits harpés, régulièrement espacées. Corniche à la base du toit à la Mansart.

Dans le toit, 4 lucarnes à fronton triangulaire mouluré, avec des groupes de 2 petites lucarnes triangulaires intercalées.

Côté Nord : formé par le mur Sud de la chapelle (cf. D12 annexes B.) avec le clocher dans l'angle N.E.

Côté Est : rez-de-chaussée - partie Nord : porte centrale très haute surmontée d'une imposte, linteau appareillé. Fenêtre de même type au N. ; partie Sud : porte basse plein cintre à gros bossages harpés, surmontée d'un arc de décharge plein cintre.

Côté Sud : partie XIII^e siècle. Porte au centre à large ébrasement concave orné de 3 tores arrondis. Piedroits occupés par 3 colonnettes rondes engagées avec base à double scotie, chapiteaux à crochets et à feuillages stylisés, tailloir en moulure continue.

Cette porte est flanquée à gauche et à droite de 2 larges baies en arc brisé souligné par un tore arrondi reposant sur 2 colonnettes rondes engagées, base à double scotie et chapiteaux à crochets et feuillages stylisés, reposant sur le sol. Appui très bas, mouluré, formant un large entablement. A l'intérieur de l'arc, baies en arc brisé géminées, ébrasement concave à triple tore arrondi reposant sur 3 colonnettes rondes, même base et même chapiteau que les précédents. Au Sud de ces ouvertures XIII^e, porte plein cintre à gros bossages harpés suivies à l'angle S.E. d'une fenêtre rectangulaire autrefois porte, mais murée à hauteur d'appui.

Premier étage : 6 fenêtres régulièrement espacées.

07.56.100 0000.000 33.04.01.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

Le toit : 4 lucarnes à fronton triangulaires intercalées avec des groupes de 2 lucarnes triangulaires plus petites.

Côté Sud : rez-de-chaussée à chaque extrémité, deux portes plein cintre à gros bossages harpés. La porte Est porte une inscription :

AETERN/ITATI/POSI/TUM/1688 sur la clé de voûte.

De même la porte Ouest, sur la voûte, porte l'inscription :

+
P P
A N N O
1689

Entre ces 2 portes à bossages, 3 ouvertures régulièrement espacées à l'Ouest une fenêtre rectangulaire à linteau appareillée, piedroits harpés flanqué à l'Est de 2 portes rectangulaire de même type.

Au 1^{er} étage, 3 fenêtres rectangulaires à linteau monolithe, régulièrement espacées, petite fenêtre plein cintre, à 2 claveaux dans l'angle Sud-Est.

Dans le toit trois lucarnes à fronton triangulaire mouluré chacune flanquée de 2 lucarnes triangulaires, plus petite de part et d'autre.

Dans le jardin, belle balustrade de pierre à gros balustres rectangulaires au-dessus de la rivière (type XVII^e siècle).

Au centre de la balustrade, écu ovale frappé aux armes de Bretagne et couronné (lors de la vente de la balustrade en 1966, seule la pierre armoriée a été conservée).

MATERIAUX

Pour l'abbaye elle-même, très bel appareil de granit régulier

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET
CHAPELLE St-MAURICE (F)

D E S C R I P T I O N E X T E R I E U R E

SITUATION

La chapelle forme le côté Nord du quadrilatère de l'abbaye.

ETAT ACTUEL

Plan rectangulaire, mur - décor à l'W. précédé d'un porche XIX^e toit en bâtière. Clocher au S.E. dans l'angle intérieur des bâtiments.

Façade Ouest :

Façade - décor plaquée à l'W., dépassant la hauteur de faîtière du toit. Ce mur-pignon est décoré de deux pilastres plats à base moulurée et gros bossages, encadrant le porche. Au-dessus des pilastres bandeau plat encadré de deux larmiers, avec avancée au-dessus des pilastres. Fronton triangulaire à larmier avec pierre carrée saillante dans le tympan. Croix de pierre au faîte. Au-dessus du fronton oculus central à claveaux. Deux niches plein cintre à pilastres plats et bandeau formant chapiteau prolongé à l'intérieur de la niche, encadrant la toiture du porche.

Porche : rectangulaire en avancée sur la façade W., toit en bâtière dissimulé par un mur pignon plus haut à l'W.
Mur N. aveugle.

Mur Sud. escalier et porte d'accès

Mur W. porte centrale plein cintre à clé saillante, décoré d'une croix de Malte. Porte flanquée de 2 pilastres plats à base et chapiteau moulurés, deux autres pilastres semblables aux angles. Entre les 2 pilastres latéraux, de chaque côté, petite fenêtre plein cintre, appui saillant soutenu par 2 modillons. Les pilastres soutiennent un bandeau à double mouluration, larmier en haut. Fronton triangulaire mouluré, 2 bases carrées, moulurées au départ des rampants, base carrée au faîte surmontée d'une

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

CHAPELLE St-MAURICE (F)

petite pyramide couronnée d'une croix de fonte moderne.

Façade Sud :

Percée de six fenêtres plein cintre à ébrasement évasé, la fenêtre E. est murée. Porte au-dessus de la 3^e fenêtre, rectangulaire et droite, précédé d'un triple emmarchement arrondi.

Le cloître moderne s'appuie à mi-hauteur sur toute la longueur de cette façade.

Corniche moulurée à la base du toit.

Clocher : hors oeuvre par rapport à la chapelle. Clocher de plan carré, à 3 niveaux séparés par des moulures. Le 1^{er} niveau s'arrête à la corniche du toit du bâtiment Est. Porte rectangulaire en bas, à linteau appareillé et triple emmarchement, surmontée au 1^{er} étage d'une petite fenêtre rectangulaire à linteau appareillé.

Second niveau : percé à l'W. et en haut d'un oculus arrondi appareillé, sur la face Sud d'une petite baie plein cintre murée à la moitié. Larmier séparant du 3^e niveau, précédé d'une corniche.

3^e niveau : percé à l'W. et au Sud de 2 baies plein cintre, la baie Sud dissimulée par une horloge moderne - corniche en larmier au couronnement.

Flèche polygonale arrondie et renflée au milieu, en granit, couronné d'une croix de pierre avec 4 boules aux angles.

Façade Nord :

Percée de 5 baies plein cintre à ébrasement évasé. La baie W. a son appui plus bas que les autres, la 3^e fenêtre surmontée une porte rectangulaire étroite à linteau monolithe formé par l'appui de la fenêtre.

Base en légère avancée. Corniche en larmier à la base du toit.

MATERIAUX

Granit en appareil régulier.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

CHAPELLE St-MAURICE (F)

D E S C R I P T I O N I N T E R I E U R E

PLAN

Rectangulaire, chevet plat en retrait des murs latéraux, avec couloir extérieur à la chapelle faisant le tour du choeur.

Tribune à double étage à l'W. nef rehaussée par deux emmarchements successifs. Emmarchement du choeur. Charpente lambrissée.

~~Chapelle complètement refaite au XIX^e siècle.~~

ANALYSE

Nef : divisée en 3 parties dans le sens de la longueur.

A l'W. tribune à double étage portée par 4 colonnes ioniques à base de pierre, plâtrées et peintes, soutenant une corniche XIX^e compliquée.

Cette tribune est éclairée au Nord et au Sud par les mêmes ouvertures : deux baies plein cintre géminées en bas, à ébrasement évasé, une baie plein cintre au 1er étage à ébrasement droit.

Porte d'entrée en arc informe au centre du mur W.

Le reste de la nef est divisée en 2 parties, emmarchement après la tribune puis double emmarchement précédé d'une balustrade de fer forgé séparant la partie où le public a accès des stalles réservées à la communauté.

Les murs Nord et Sud sont percés chacun de 4 baies plein cintre à ébrasement évasé. Portes symétriques sous les 3 baies, rectangulaires à piedroits évasés. Ces murs N. et Sud sont garnis de colonnes et d'entablement en plâtre. Lambris en arc surbaissé.

Cheeur : séparé de la nef par un emmarchement. Autel néo-gothique sur double emmarchement de bois. Même plâtre moulé sur les murs latéraux; niche au fond, avec éclairage indirect sur une Vierge en plâtre entourée d'angelots.

Voûte plein cintre éclairée au faite par deux oculi pratiqués dans le lambris.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

ENTREE

D E S C R I P T I O N I N T E R I E U R E

PLAN

Pièce rectangulaire.

ANALYSE

Entrée centrale dans le corps de logis W. = elle ouvre à l'W. par une grande porte en arc surbaissé, arrière voussure concave à claveaux rayonnants. Moulure extérieure. Mur N. percé d'une porte centrale arrondie à imposte rayonnante flanquée de 2 portes rectangulaires à linteau monolithe.

Porte à l'E. symétrique et alignée sur la porte W. = en arc surbaissé, arrière voussure concave à claveaux rayonnants, piedroits évasés, ébrasement souligné d'une moulure extérieure.

Au Sud, la porterie actuelle occupe la place d'un grand escalier en fer à cheval. Chaque porte est flanquée de bases rondes portant des colonnes de fer.

Sol dallé de granit.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ANCIENNE HOTELLERIE

BATIMENT OUEST (Actuel Musée)(G)

D E S C R I P T I O N E X T E R I E U R E

SITUATION

A l'Ouest de l'entrée principale de l'Abbaye.

ETAT ACTUEL

Edifice rectangulaire auquel a été accolé, sur le côté est un prolongement de même style au XIX°. L'ensemble forme donc un bâtiment dont on ne peut pas dans une description séparer les deux tronçons ; d'ailleurs fort bien rapportés.

Cet édifice a deux niveaux (R + 1) avait dans sa partie XVII°, un toit en bâtière à coyaux.

Il a actuellement un toit à la Mansard, avec ouvertures à fronton triangulaire sur le brisis.

L'aile Ouest du bâtiment (XVIII°) est raccordée à l'aile est au niveau du motif central.

L'appareillage y est bouchardé sous le crépi actuel.

Le corps central du bâtiment, en léger décrochement est surmonté d'un fronton triangulaire.

Façade Sud : 5 ouvertures par niveau. Au rez-de-chaussée l'ouverture centrale est une porte.

Façade Ouest : 2 niveaux, grande cheminée rectangulaire très haute, rapportée - façade crépie.

Façade Nord : cf. façade Sud trois ouvertures du rez-de-chaussée sont des portes.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

BATIMENT EST

D E S C R I P T I O N I N T E R I E U R E

PLAN

Rectangulaire, allongé. Au Nord clocher de la chapelle accolée à un escalier à volée droite. Escalier au Sud, couloir E.W. traversant le bâtiment. Au Nord salle capitulaire, seconde salle, puis cellier.

ANALYSE

Escalier Nord : porte à l'W. donnant sur une volée de 5 marches. palier donnant accès par 2 portes rectangulaires à linteau appareillé, à gauche à la chapelle St-Maurice, à droite à une volée droite donnant accès à l'étage supérieur.

Cellier : étroit allongé. extrémité basse sous l'escalier. Porte à l'W. très haute à piedroits évasés surmontée d'une imposte à petits carreaux assurant la totalité de l'éclairage. Sol de terre battue.

Salle capitulaire et salle annexe Nord : voir les fiches ~~A et B~~ D19 à 21 -

Couloir Sud : traversant toute la largeur du bâtiment Est. il donne accès au Nord à la salle capitulaire, au Sud à la cuisine, couloir rectangulaire recouvert de 3 quartiers de voûtes d'arête à retombées pénétrantes recouvertes de plâtre.

Mur W. : percé d'une porte arrondie à gros bossages et ébrasement intérieur droit et très épais en arc brisé.

Mur Nord : divisé en 3, par les retombées de la voûtes

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

BATIMENT EST

d'arête A l'E., porte en arc brisé à claveaux et piedroits appareillés flanquée sur le piedroit E. d'un bénitier en console à décor stylisé de petite taille.

Mur Est : percé d'une porte rectangulaire à linteau monolithe surmonté d'une imposte rectangulaire allongée. Ebrasement intérieur montant jusqu'à la voûte en arc surbaissé et claveaux rayonnants, piedroits très épais.

Mur Sud : percé à l'extrémité E. d'une porte rectangulaire à linteau monolithe. 3 travées déterminées par les retombées de voûte.

Sol dallé de granit.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

BATIMENT SUD

D E S C R I P T I O N I N T E R I E U R E

PLAN

Rectangulaire allongé, greffé sur les bâtiments W. et E.
Escalier à l'extrémité E., couloir au N. donnant accès
aux cuisines et au réfectoire.

ANALYSE

Escalier Est : accès au Nord par une porte en arc sur-
baissé à imposte à petits bois rayonnants. Arrière voussu-
re en arc surbaissé, beaucoup plus haute à claveaux
rayonnants. Porte à l'E. en arc surbaissé très haute. Por-
te basse rectangulaire à l'W.

Le piedroit de l'escalier porte une pierre à inscriptions.
ci-dessous :

FELICIBVS
M SP: FVNDI
H Æ C DOMVS
DIE IVLII XVII
AN: 1688.

Escalier à trois volées droi-
tes séparées par des paliers
Voûte rampante droite à grandes
dalles monolithes avec arcs
plein cintre dans des murs tym-
pans au départ et à l'aboutis-
sment de chaque volée.

Sur le premier palier porte rectangulaire à linteau mono-
lithe soutenu par deux corbeaux moulurés. Arrière voussu-
re plein cintre à claveaux rayonnants. Imposte au-dessus,
rectangulaire à piedroits évasés appareillés, murée. Le
carré du palier Est marqué par deux murs tympans à arc
plein cintre à simple rouleau.

A l'W. de cet escalier cuisine avec vestiges d'une chemi-
née monumentale sur le mur W. avec arc de décharge plein
cintre mouluré, dont le tympan et la corniche ont dispa-
ru.

A la suite, réfectoire complètement refait.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

SALLE CAPITULAIRE

D E S C R I P T I O N I N T E R I E U R E

PLAN

Rectangulaire, deux piles rondes sur base carrée au milieu.

Salle voûtée en contrebas du cloître avec double emmarchement.

Plancher et dallage moderne. Très belle salle, de proportions harmonieuses donnant une impression d'unité ~~malgré la diversité des décorations de chapiteaux et de clefs de voûte.~~

ANALYSE

Mur Ouest : trois travées¹ déterminées par les retombées de voûte, dessinant 3 arcs brisés de largeur et de hauteur égale. Porte centrale en arc brisé, double emmarchement intérieur, bordée d'un tore arrondi reposant sur une colonne ronde engagée, base à double scotie séparée par une gorge moulurée, chapiteau à feuillages stylisés surmonté d'un tailloir formant corniche en talon prolongée sur toute la largeur des murs latéraux jusqu'à l'ébrasement des baies, où elle reprend son rôle de tailloir des chapiteaux.

A gauche, et à droite de la porte, l'arc formeret de la voûte, en arc brisé, retombe sur des culs de lampe à feuillages et englobe deux baies géminées en arc brisé; ébrasement concave fortement creusé à trois tores arrondis reposant sur un bandeau mouluré: sur les piedroits 3 colonnettes rondes engagées disposées en biais.

Socle carré, base arrondie, chapiteaux à crochets décorés à la base de la corbeille de feuilles de trèfle ou de feuilles enroulées.

Mur Sud : deux arcs formerets occupent toute la longueur, bordés d'un tore arrondi. Retombée de voûte sur une console prismatique au centre du mur avec cul-de-lampe à

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

SALLE CAPITULAIRE

feuillage.

A l'E. du mur, porte en arc brisé ébrasement droit très épais formant voûte à claveaux très soigneusement appareillés; double emmarchement intérieur. Boiserie moderne

Mur Est : divisé en 3 parties par 3 arcs formerets reposant à chaque extrémité sur des consoles à crochets et cul-de-lampe à feuillages. Aux deux extrémités deux baies géminées de même type que celles du mur Ouest, avec appui très large formant entablement. Au centre, la baie a été modifiée récemment avec un décor néogothique à 3 pans surmonté d'une petite voûte d'arête à oculus central. Devant ce décor; autel néogothique sur triple emmarchement de bois.

Mur Nord : divisé en deux par deux formerets. Retombée de voûte sur console centrale prismatique à cul-de-lampe à feuillages, feuillages stylisés sur les consoles aux 2 extrémités;

Porte à l'extrémité Est: réplique exacte de la porte Sud dont elle est symétrique.

Voûtement : voûtes d'ogives à 2 berceaux parallèles dans le sens N.S. Chaque voûte est à 3 travées retombant sur les murs latéraux par des consoles et au milieu de la salle sur deux colonnes rondes reposant sur un socle carré, mouluré, base à griffe et à double scotie, chapiteau à base baguée, corbeille à crochets avec feuillages stylisés à la base, tailloir polygonal mouluré. Les ogives sont soulignées par des arcs à tore arrondi qui se termine en tore pincé au niveau de la clef de voûte. Clefs de voûte alignées, rondes, ayant toutes un motif différent.

Doubleaux retombant sur les consoles et les piliers.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

ABBAYE DE LANGONNET

Pièce au Nord de la
Salle capitulaire.

D E S C R I P T I O N I N T E R I E U R E

PLAN

Rectangulaire allongé dans le sens E.W.

Salle voûtée, plancher récent.

ANALYSE

Salle voûtée par deux croisées d'ogives séparées par un doubleau. La retombée des voûtes se fait sur des consoles prismatiques à cul-de-lampe décoré de feuillages.

Les arcs sont à grosse moulure prismatique. Clefs de voûte rondes à élégant décor de feuillages.

Mur Ouest : porte centrale donnant sur le cloître, rectangulaire surmontée d'une arrière voussure plein cintre beaucoup plus large que la porte à claveaux rayonnants dans le prolongement de l'appareil de la porte.

Mur Sud : séparé en 2 parties par la console de retombée de voûte. Porte à l'E. étroite en arc informe arrondi donnant dans la salle capitulaire.

Mur Est : percé d'une très large porte en arc brisé, ébrasement chanfreiné à griffe, bordée d'un second rouleau à pan coupé occupant presque toute la largeur du mur.

Mur Nord : aveugle - divisé en deux par la retombée des voûtes qui exceptionnellement se fait ici par pénétration.

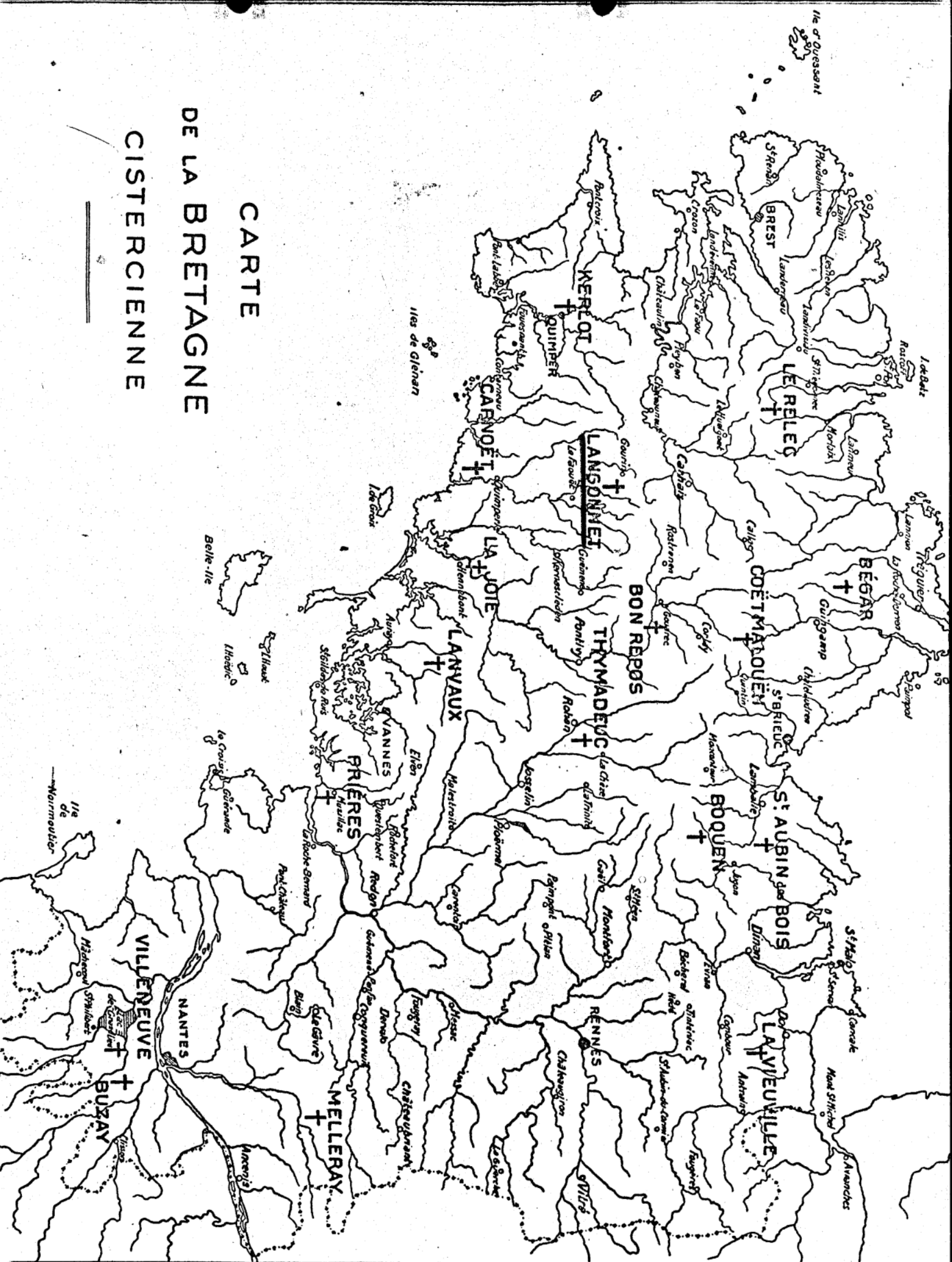
LANGONNET
Abbaye Notre-Dame

ANNEXE I

Cartes

- a) Carte de la Bretagne cistercienne, extraite de l'ouvrage du Comte Henry de Warren, La Bretagne cistercienne, 1946.
- b) Extrait de la "Carte de la Bretagne armoricaine avec ses principales divisions ecclésiastiques et civiles, ses anciens pagi et ses voies romaines", par Aurelien de Courson, 1863. Cette carte est publiée dans le "Cartulaire de l'abbaye de Redon", du même auteur.

CARTE DE LA BRETAGNE CISTERCIENNE



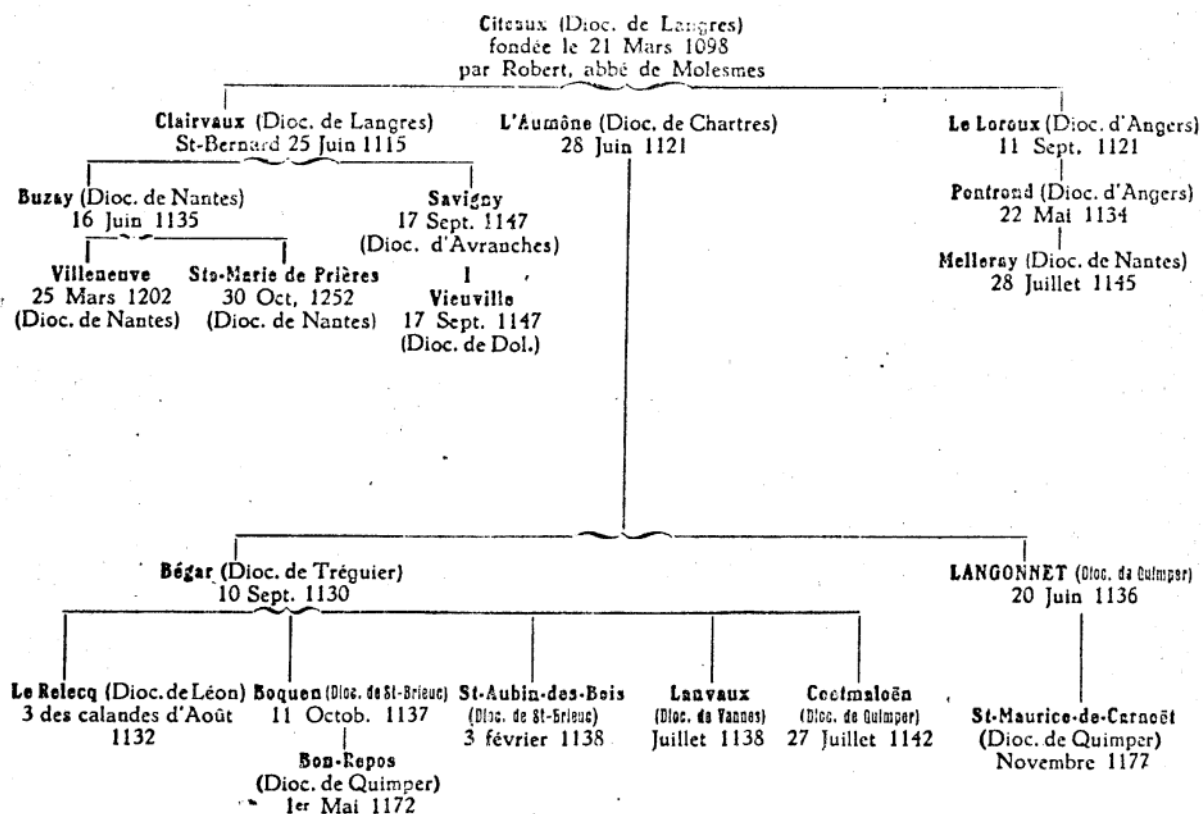
LANGONNET

Abbaye Notre Dame

ANNEXE II

Filiation des abbayes cisterciennes

(D'après David, Notre-Dame
de Langonnet..., p.37).



LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

ANNEXE III

Démarches pour la canonisation de
Maurice, abbé de Langonnet et fon-
dateur de l'abbaye de Carnoët.

Extrait de David, Notre-Dame de Lan-
gonnet...., p. 81-84.

Les premières démarches eurent lieu au temps du successeur immé-
diat de saint Maurice, Hervé de Cabocel (1192-1221).

Les pièces furent expédiées à Rome, sans doute portées par
quelques-uns des moines, et le Pape, par un bref daté du Latran, 4 décembre,
1221, confia à Jean, évêque de Léon, et à l'abbé de Ste-Croix, Daniel 1^{er}(1),
la mission d'ouvrir un procès canonique sur la réputation de sainteté de
Maurice, et sur les miracles qui lui étaient attribués :

"Ut inquirerent super praedicti sancti vita viri et miraculis
diligentissime veritatem".

En vertu du bref d'Honorius III, on fit comparaître tous ceux
qui se vantaient d'avoir recouvré la santé ou d'avoir obtenu quelque autre
faveur par l'intercession de saint Maurice. Cette enquête fut véritablement
extraordinaire et telle qu'on n'avait jamais rien vu de semblable. Il se
présenta en effet tant de témoins, et en si grande foule, rivalisant à
qui rendrait le plus bel hommage à leur grand bienfaiteur, qu'il fût impos-
sible, rapporte la chronique, de les entendre chacun en particulier; on dut
se contenter de prendre leurs noms, et de leur faire prêter serment par
groupes, suivant les dépositions qui avaient été faites d'une voix unanime
et dans les mêmes termes, pour ainsi dire, concernant ce qu'ils avaient vu,
entendu et constaté. Les postulateurs et les juges ne pensèrent point que
cette manière de procéder pût nuire à l'enquête; ils estimaient au contraire
que ces déclarations unanimes de la multitude formaient cette "voix du
peuple", qui est considérée comme la "voix de Dieu". Ils pensaient que le
(1) D'autres disent à Rivallon de Trèfles, abbé de Landévennec.

témoignage était d'autant plus efficace et certain, qu'il procédait d'un plus grand nombre de personnes, réunies, non de leur plein gré, mais au nom du Souverain Pontife et par son ordre. C'est pourquoi, on expédia à Rome, signé et scellé, au lieu de la déposition individuelle de chaque témoin, le témoignage global des différents groupes (1). Le Pape ne suspecta point la vérité des faits exposés, sachant bien que si l'un ou l'autre particulier peut se tromper, il est moralement impossible que tous ensemble soient déçus ou simulateurs. Il voulut cependant que toutes les règles du droit fussent strictement observées, qu'on examinât individuellement les témoins sur la substance et les circonstances de chaque fait miraculeux, surtout dans une cause de cette importance, où il s'agissait de prodiges nombreux et tout à fait extraordinaires. Il réclama donc une nouvelle enquête, non pas tant pour vérifier la certitude des déclarations précédentes que pour faire respecter les formes juridiques. Le second bref daté de Riéti, le 9 septembre 1225, dit en effet :

"Non apparet... quod testes examinaverint singillatim et quod eos super his de quibus testificati fuerint, et circumstantiis cum ea interrogaverint diligentia quae solet et debet in testium receptionibus adhiberi."

La nouvelle commission d'enquête est confiée à Renaud, évêque de Quimper, et à Guillaume, évêque de Tréguier. On ignore quel en fut le résultat; mais nous voyons, deux ans plus tard, l'évêque de Quimper adresser à Rome une nouvelle instance, appuyée par le chapitre général de Cîteaux (1227).

La bulle de canonisation de saint Maurice n'a jamais été signalée et cependant, dès cette époque il jouit d'un culte public et autorisé. Il paraît bien évident qu'on n'aurait pu ériger des chapelles sous son vocable, ni célébrer sa fête liturgique, sans l'assentiment formel de l'autorité pontificale.

L'abbé Gaudeschi écrivait à Manrique, en 1643, que l'image de saint Maurice figurait, parmi les autres Saints, sur l'autel majeur de Carnoët; elle était ciselée sur une grande croix en argent qui avait plus de cent ans d'existence, ainsi que sur les calices d'autrefois. Dans les plus anciens missels, sa messe figurait au 5 octobre, avec une prose particulière,

(1) La "Vita prima" semble bien être le résumé de cette première enquête. A l'occasion du Procès de St-Vincent Ferrier les témoins, furent si nombreux qu'on dut renoncer à les entendre tous.

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

et l'un de ces missels remontait à plus de trois siècles, c'est-à-dire jusqu'avant le XIV^e. Plusieurs sanctuaires lui étaient dédiés à travers la Bretagne, particulièrement à Loudéac, que l'on considérait alors comme le lieu de sa naissance. Ainsi, dès le XIII^e siècle, la fête de saint Maurice était célébrée en Bretagne avec l'approbation formelle, ou tout au moins tacite, du Saint Siège apostolique. Elle figure au cérémonial de Saint-Méen, qui date du XV^e siècle : "III non. Octob. Mauritii abbatibus commemoratio. (1).

Au début du XVIII^e siècle - vers 1710 ou 1712 - le Pape Clément XI autorisa les Cisterciens à célébrer la fête de saint Maurice sous le rite double majeur.

Benoit XIV, qui n'avait concédé à saint Maurice que le titre de "Vénérable" dans son ouvrage : "De la béatification des serviteurs de Dieu", fit, postérieurement à la publication de ce volume, insérer au 13 octobre le nom du saint abbé dans le Ménologe Cistercien, tout en signalant qu'il n'a point été officiellement canonisé :

"Au Diocèse de Quimper, dans la petite Bretagne, fête de St-Maurice, abbé de l'ordre de Cîteaux, qui a laissé de sa sainteté et de sa gloire, plusieurs preuves éclatantes".

Cette fête n'apparaît que tardivement au propre des diocèses bretons. Elle figure en 1783, sous le rite double, pour St-Brieuc (15 octobre); à Quimper en 1835, au 5 octobre, rite semi-double; à Vannes, en 1915 seulement, mais saint Maurice y était déjà mentionné parmi les Saints du diocèse, au deuxième dimanche de juillet.

Il demeure donc bien établi que saint Maurice a joui de temps immémorial, d'un culte reconnu, sans qu'il ait été admis aux honneurs de la canonisation. On en a bien des fois cherché la raison. La seule vraisemblable, dit Dom Dominique Nogues, serait la carence voulue du Chapitre général de l'Ordre, qui au XIII^e siècle se désintéressait absolument des

(1) Bibliothèque Nationale, Man. Lat. 9,889.

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

causes de béatification, parce qu'il y en avait trop. Et c'est précisément, alors que le Pape Honorius prescrivait aux évêques de Bretagne d'informer sur la vie, les miracles et les vertus de l'abbé de Carnoët, qu'à Cîteaux on prenait, au sujet d'un autre serviteur de Dieu, une décision restée célèbre. En l'année 1228, les religieux de l'abbaye de Villers, en Brabant, touchés des vertus d'un des leurs, le Bienheureux Arnould, qui manifestait sa gloire et son crédit auprès de Dieu par de nombreux prodiges, demandèrent au Chapitre général de le faire inscrire au Catalogue des Saints. Leur requête fut repoussée par cette définition surprenante : "Ne multitudine viluerent in Ordine.". Ainsi, de crainte que le trop grand nombre de Saints dans l'Ordre ne les fît tomber dans le discrédit, il était refusé de poursuivre désormais aucune autre cause de canonisation. Saint Maurice fut vraisemblablement une des victimes de ce terrible décret, mais la ténacité bretonne sut lui maintenir son auréole malgré tout.

Assez peu connu en dehors de son pays d'origine, Maurice demeure un Saint éminemment breton, qui appartient aux trois diocèses : à Vannes par le lieu de sa naissance; à St-Brieuc, en raison des années de sa jeunesse; à Quimper, par toute sa vie religieuse et sa sainte mort. Aussi, est-il vénéré dans la Bretagne entière, où plusieurs chapelles furent érigées en son honneur⁽¹⁾.

(1) Chapelles St-Maurice en Loudéac, en St-Guyomard, en St-Mayeux, en Inguiniel, Locmaria en Plumergat, Le Moustoir en Kernével (1538). Ont disparu, celles de Locronan, de Plédran, de Plonéis, de Guisriff...

- Reliques : Carnoët (Château St-Maurice), Abbaye de Langonnet, St-Saturnin de Toulouse, Manoir de Rosgrand, Plonéis, Clohars-Fouesnant, Loudéac, Noyal-Pontivy, Croixanvec, Thymadeux et autres abbayes cisterciennes.

- Iconographie : Cfr. P. Cahier : p. 256, le miracle des corbeaux; p. 532, le miracle des loups; Vies des Saints du Pélerin, n° 1021, le miracle des rats.

- Statues : Carnoët, chapelle du Château, Abbaye de Langonnet, église de Langonnet, église de Loudéac (1775), Le Moustoir en Kernével, St-Philibert de Trégunc, St-Guyomard, Ste-Cécile de Briec, Locronan, Plonéis, Clohars-Fouesnant, Plumergat, Mostang, Inguiniel, Noyal-Pontivy, Croixanvec (1577), école libre de Plédran, Helléan, Le Crano en Croixanvec, Trois-Fontaines en Hémonstoir, ancienne statue provenant de Croixanvec (collection de M. le chanoine Guillevic).

- Vitraux : St-Maurice en Loudéac (1564), reproduit à N.-D. des Vertus; église de Loudéac, Croixanvec (sept vitraux), cathédrale de Quimper, Chapitre de Langonnet.

- Fresques de Noyal-Pontivy (1572); Abbaye de Langonnet, peintures du P. Briault (1935).

ANNEXE IV

Liste des abbés connus de
N.D. de Langonnet (1);
leur armoiries

1°) Abbés réguliers :

- Fondateur et premier abbé inconnu (p.87);
- Maurice, 1146-1176 (p.61);
- Hervé de Cabocel ou Herscomar? 1176-1191 (p.87n et 88);
- Guillaume, mentionné en 1307 et 1313 (p. 98-99);
- Merian, démissionne en 1391 (p. 108);
- Guillaume, mentionné en 1391-1393 (ibid.);
- Autre Guillaume, dit Kermen, mentionné en 1393, 1396 (p. 108 et 257);
- Autre Guillaume, mentionné en 1435 et 1442 (p. 108-109);
- Henri de Kergoët, 1470-1492 (p. 109-110);
- Vincent de Kergoët, son frère, 1492-1514 (p.111-114);
- Pierre Corre, 1509-1520? (2);
- Balthazar Turinus de Piscia, bénéficié de 1518 à 1540 (p.114-117);
- Yves de Bouteville, abbé de 1518 à 1536 (ibid.);
- Jehan Nicolas, 1536-1540, (p.126,129) (3);

(1) Les pages mentionnées entre parenthèses font renvoi à la monographie du Père David qui donne, p. 348-350, la liste des religieux en plus de celle des abbés. La liste proposée par le Père David, proche de celle de l'Abbé Le Mené, nous paraît mieux documentée que celle publiée par la Comtesse du Laz qui confond, dans les premiers temps, les abbés de Langonnet avec ceux de Carnoët.

(2) Le Père David, p. 114, précise : "On nous dit que Pierre Corre fut abbé de Saint Maurice de 1509 à 1520. La bulle de Clément VII (1523) rappelle qu'il décéda sur la fin du Pontificat de Léon X, étant abbé de Langonnet; mais il semble bien qu'il y ait là une erreur de scribe. De sorte que ce pontife crut pouvoir disposer de notre abbaye en faveur d'un de ses familiers, Balthazar Turinus de Piscia, prélat de la Chambre apostolique."

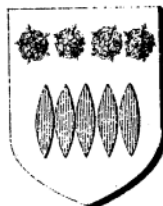
(3) David, p. 126, rapporte que Jehan Nicolas est qualifié d'intrus, ce qui laisse supposer qu'il n'était pas religieux et que, peut-être, il avait été choisi par les moines qui voulaient résister au système de la commende. L'Abbé Tresvaux, par contre, en fait un abbé commendataire (cf. l'Eglise de Bretagne ..., p. 556).

2) Abbés commendataires :

- Laurent de Bonacourcy, 1540-1590 (p. 129,131);
- Paul de Bonacourcy, neveu du précédent, 1590-1640 (p. 131-141);
- Jacques de Montenay, 1641-1647 (p. 141-143);
- Isaac de Marbeuf, 1647-1674 (p. 147-159);
- Claude de Marbeuf, son neveu, 1674-1724 (p. 159-175);
- René-Auguste de Marbeuf, neveu du précédent, 1725-1754 (p.175-178);
- François-Pierre de Lesquen, 1754-1765 (p. 187-191);
- Toussaint-François Jacques de Saint Luc, 1766-1785. Evêque de Quimper en 1773. Cf. p. 201,204,206-216;

-François-Charles Chevreuil, 1786-1792. Chanoine, Vicaire général, Official diocésain et Chancelier de l'église de Paris, y résidant (cf. p.216, 226).

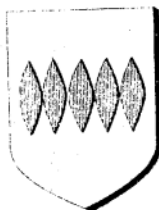
+
+ +

ARMOIRIES*Horgoët (de)*

D'argent à cinq fusées rangées et accolées de gueules, accompagnées en chef de quatre roses de même (Voyez Kervenozaël). Devise : En Christen mad, mé brev en Doué (En bon chrétien, je vis en Dieu).

S.^r dudit lieu, de Kerguz, et du Vieuxchastel, - par. de Saint-Hernin, - du Guilly, par. de Lothey, - de Tronjoly, de Mengueffret, de Kermartret et de la Motte, par. de Gourin...

cf. COURCY (P. Potier de), Nobiliaire et armorial de Bretagne..., 3^e ed. (1890), t.II, p. 87-88 et LA BIGNE (A. de), Recueil de blasons ... 1893, t. II, pl. CLXXXVII¹⁵.

*Bouteville (de)*

D'argent à cinq fusées de gueules.

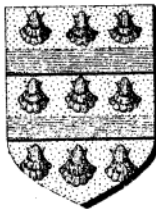
Orig. de Gascogne. Baron du Faouët et seigneur de Barégan, par. du Faouët, - vicomte de Coëtquen, par. de Plouguerneau, - s.^r de Coatgouraval, par. de Glomel...

Cf. COURCY, Ibid., t. I, p. 152; LA BIGNE,

Ibid., t. I, pl

*Bonacursi*

D'azur au lion d'or, tenant une fleur de lys de même, de ses pattes de devant.
Cf. COURCY, op. cit., t. I, p. 116, et LA BIGNE, op. cit., t. I, pl. XXXVI/16.

*Montenay (de)*

D'or à deux fascés d'azur accompagnées de neuf coquilles de gueules.

Orig. de Normandie, y maint. en 1463, 1598 et 1666; s.^r dud. lieu, - vicomte de Fauguernon, - baron du Hommet.
Cf. COURCY, op. cit., t. II, p. 292, et LA BIGNE, op. cit., t. III, pl. CCXLV/11.

*Marbeuf (de)*

D'azur à deux épées d'argent garnies d'or et passées en sautoir, les pointes en bas.

Orig. d'Anjou, s.^r du Chesne, - de la Pilletière, - baron de Blaison et vicomte de Chemellier en Anjou, - s.^r de la Sansonnière, - de Laillé, par. de ce nom, - de Gailieu, par. de Guichen, - de Cariguel, par. de Plorec, - du Gué, par. de Servon, - de Penanvern, par. de Sainte-Sève...

Cf. COURCY, op. cit., t. II, p. 229, et LA BIGNE, op. cit., t. II, pl. CCXXVII/10.

*Lesquen (de)*

De gueules à l'épervier d'argent, la tête contournée, membré et becqué d'or, accomp. en chef d'un croissant renversé entre deux molettes et en pointe d'une autre molette, le tout d'or (Voyez Bertho).

S^r du Vaumorvan, par. de Corseul, - de l'Argentaye, par. de S^t Lormel, - de La Menardaye, par. de Créhen, - des Salles, - de Kerohant, - du Plessis-au-Provost, par. de Gaël, - de Beaulieu, par. de Bignan, - du Matz...

Cf. COURCY, op. cit., t.II, p. 182, et LA BIGNE, op. cit., t.II, pl. CCXIV/5.

*Conen*

Coupé d'or et d'argent, au lion de l'un en l'autre, armé lampassé et couronné de gueules en équerre. Devise : Qui est sot, a son dam.

Cf. Courcy, op. cit., t. I, p. 285, LA BIGNE, op. cit., t. I, pl. LXXXVIII/1.

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

ANNEXE V

L'abbaye après la Ligue, d'après
deux rapports du début du XVII^e siècle.

1°) Rapport de Dom Denis Largentier, abbé de Clairvaux, 19 juin 1600 :

"Dudict monastère de Saint Morice nous nous serions acheminés à Langonnet, deppendant de Cisteaux, diocèse de Cornouailles, pour y procéder en pareille visite qu'aux autres, où parvenu, le 19 du dit mois [de Juin 1600], nous n'aurions trouvé que six religieux avecque le sieur abbé; et la maison, faute d'avoir été entretenue de bien longtemps, presque du tout ruynée, et principalement l'église et les cloistres; voiant toutefois le revenu d'icelle quasy nul pour n'y avoir fermiers aux fermes, ny gens qui les veulent affermer, tant il y a peu d'hommes en ce quartier; et d'autre part, ledit abbé submettre à tout ce qui seroit en sa puissance pour la restauration, voir jusqu'à se retrancher et mener une vie la plus parque et frugale qui se puisse, nous n'avons fait autre ordonnance sinon que, de six mois en six mois, il donnerait certain advis à Mons^eigneur notre Révérendissime de ses Devoirs et diligences, selon les promesses qu'il nous en faisoit."

[A.D. Ille-et-Vilaine, Fonds du Parlement de Bretagne, liasse des arrêts de la Grand^e Chambre de 1600] . Cet extrait du rapport de Dom Largentier, joint à l'arrêt du Parlement du 12 Juillet 1600. Publié par David, op. cit., p. 135 et cité par Lekai, Moral and material status..., p. 255, et Bourde de la Rogerie, Les abbayes cisterciennes..., p. 46-47.

2°) Requête de l'Abbé Paul de Bonacoursi et des religieux de Langonnet, 23 mars 1626 :

"Les religieux ont remontré que long il y a que la dite abbaye a esté construite et bastie et que, pour son antiquité, il luy est survenu de grandes ruynes et démolitions, et mesme encore, à l'occasion des guerres et notamment au moien du passage ordinaire des gens de guerre, qui pour leur commodité prenoient leur chemin sur un pont qui estoit proche d'icelle et

LANGONNET

Abbaye Notre Dame

y faizoient leur logement ordinaire et y commettent larcins, désordres et dégradations, qui apprésent menacent une ruyne entière, avec un hazard continuel de leurs personnes et vies".

[A.D. Ille-et-Vilaine, Archives du Parlement de Rennes B 19, 17^e reg., fol. 109 V^o : arrêt enregistré le 16 Avril 1627 et faisant suite à la requête de l'abbé et des religieux du 23 mars 1626.] Cité par David, op. cit., p. 137 .

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

ANNEXE VIAveu rendu 16 juin 1684.

"Ont droit de haute, moyenne et basse justice sur les hommes de la dicte abbaye (1), droit de fief et de baillage sextendent ès parroisses de Langonnet, Gourin, Faouët, Prisiac, Plouray, Saint-Tugdual, Ploërdut, Plévin, Paol, Glomel, Tréaугan Saint-Hernin, Mottref, etc... [Plouger Seglien], dans la ville de Carhaez; droit de dixmes à l'onzième gerbe de toutz les bledz ensemencés par tous les hommes et vassaux de la dicte abbaye, et de champart à la troisième gerbe ès terres frostes, quand elles sont cultivées; droit de lodz et de ventes, taux et amendes, de prisons fermées et de patibulaires, despaves et gallois, de déshérences et touz autres émoluments attachés au fief et justice haute, moyenne et basse; avecq droict de jurisdiction sur les bois et foretz de la dicte abbaye et d'établir des gardes verdiers et forestiers pour la conservation d'iceux, conformément aux adveux fournis à Sa Majesté, inféodations et arrêtz de la Chambre souveraine et de la Chambre royale du Domaine. Ont oultre droict de foires et marchés, de suite, de cour, four et moulin, à quoy les hommes de la dicte abbaye sont obligez, et destre recepveurs et sergents des roolles et rentiers à la discrétion des ditz abbé et couvent; ont oultre droict de franchises et immunitéz en l'église, cloîtres, maisons, pourpris de la dicte abbaye ès clôtures d'icelle, ainsin que les ditz pourpris se poursuivent et comportent, etc..."

"Déclarent que la dicte abbaye de Langonnet est scittuée en la parroisse de Langonnet, et qu'elle consiste en la principale église, une chappelle dédiée à l'honneur de Saint Anthoine Abbé, en l'enclos de la dicte abbaye; maison abbatiale, cloître, dortoirs, courtz et appartenances, jardins, vergers, le moulin à eau dans l'enclos de la dicte abbaye, et autres logements, maisons et ménagerie, une prée nommée la "Grande Prée",

(1) La haute justice donnait le droit de prononcer des sentences capitales. Les "fourches patibulaires" du gibet, décorées des armes seigneuriales, en étaient le signe apparent. La moyenne justice connaissait des poids et des mesures; prononçait des amendes. La basse justice réglait les menues contestations de la vie quotidienne. L'"Auditoire", ou siège du tribunal, se trouvait au bourg de Langonnet, où résidait le sénéchal, assisté du procureur fiscal, des notaires, greffiers, sergents, huissiers.

LANGONNET

Abbaye Notre Dame

la prée nommée la "Prée-du-Moulin à seigle", une petite prée nommée Prat-Huon; et tout ce que dessus estant de l'enclos et pourpris de la dicte abbaye s'entretenantz et joignantz, fors la séparation quy s'an fait par la rivière ou ruisseau nomme d'Ellé, contenant ensemble soulz fonds soixante-et-douze journaux de terre, cerné du levant à terres du lieu noble de Kergourgant relevant de la dicte abbaye à domaine congéable, et au Bois de la dicte abbaye et à Parcou-ar-Hoùat relevant pareillement de la dicte abbaye; du midy à terres du lieu noble de Kermenguy relevant aussy à domaine congéable de la dicte abbaye et au dit ruisseau d'Ellé; du couchant au chemin nommé le Chemin du Pont-Chambeau; et du nord au chemin conduisant du Quélenec au dict Pont-Chambeau et du chemin conduisant du dict Quergourgant au moulin à seigle appartenant à la dicte abbaye. Le "Bois de Ridel" contenant sous fond deux journaux de terres, cerné du levant à "Roz-Quermenguy", du midy à "Parc-Toulan", du couchant au chemin du Pont-Chambeau et du nord à la Prée du Pont-Chambeau.

[Sous la dépendance du seigneur Abbé se trouvaient :]

"L'esglise parochiale du dict Langonnet, sittuée au milieu du bourg, avecque son cimetièrre autour de la dicte esglise, et la Chapelle de Sainte Catherine y estante; et le placître du bourg contenant deux journaux de terre, où il y a un pilori armoyé des armes de la dicte abbaye; la tenue du Bourlogot (le Manoir), à présent profitée par le sieur recteur de Langonnet pour en paier de rente annuelle, à la dicte abbaye, la somme de sept sols six deniers, payable le lendemain de Noël, jour et feste de St-Etienne, à faute de quoy on peut saisir le calice sur l'autel de l'église parochiale; l'Eglise tresviale de La Trinité, autrement dit Bezuer; ainsi que la Chapelle de Sainte Marie-Magdeleine en Locmaria, la chapelle de Saint-Hervé de Locouarnou; la chapelle de Saint-Christ à Kergrist, en

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

Gourin (1); l'église parochiale de Tréaugan (2) fondée en l'honneur de "Monsieur Saint-Collogan", avecque le cimetièrre et son tour de croix, et entour des murailles, ainsi que ses dépendances; item, une petite chapelle, fondée en l'honneur de "Saint-Fiacre", avec son tour de croix et de bannière située au village de Lohan, contenant en fond un journal de terre.

(1) "An leur gaër K'grist", ès issues du dict village, qui est la chesnaye et plessix du dict K' grist, où estait anciennement la chapelle du "Saint-Christ", à présent ruinée. (Aveu de 1684).

(2) L'abbaye "possédait autrefois le droit de présentation à la cure de "Tréaument" (Tréogan), mais de mémoire on ne l'a vue exercer; elle jouit encore du droit de saisir le calice avant l'offertoire si le Recteur n'a pas mis 7 s, 6 d. sur l'authel du costé de l'Epître, avant cette partie essentielle du sacrifice. Le recteur en fournit aveu à l'abbaye, comme de sa maison prebyteralle, qui ont été confirmés par plusieurs arrêts de ce Parlement, anciens et nouveaux; elle n'a réservé que ce droit pour une belle tenue qu'elle a cédée pour le logement et la nourriture du recteur (terme de Bretagne) ou du curé (terme de France), par cette raison, le recteur ne dixme point où l'abbaye dixme. Par tolérance, on ne saisit plus le calice qu'à la post-communion. Il y a vingt ans que ce droit a esté exercé à la post-communion. (Mémoire N° 1341). [Ce mémoire n'est autre que celui publié par Sicamois : cf. annexe VII]

+

+ +

A.D. Morbihan, fonds de l'abbaye de Langonnet. Le document est publié par David, op. cit., p. 238-240, et par l'Abbé Le Mené, dans Bull. Soc. polymathique Morbihan, 1904, p. 16-19.

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

ANNEXE VII

L'abbaye après la Ligue; les reconstructions
du XVII^e siècle et son état au milieu du
XVIII^e siècle.

COPIE D'UN MEMOIRE

TROUVE DANS LES ARCHIVES DES COTES-DU-NORD,
ET TRANSMIS AU COMITE DE PUBLICATION DE
L'ASSOCIATION BRETONNE PAR LES SOINS DE
M. SICAMOIS,
Archiviste du département.

(Malgré les lacunes et les inexactitudes qu'on remarquera dans la pièce suivante, nous croyons qu'elle ne manque pas d'intérêt, parce qu'il n'existe aujourd'hui presque aucun document historique relatif à l'ancienne abbaye de Langonnet.

Cette notice a dû être rédigée vers 1754, et renferme des détails curieux sur l'état de l'abbaye à cette époque).

L'abbaye de Langonnet, filiation de Cisteaux, fille immédiate de l'Aumône et mère de l'abbaye de Carnoët, est située dans un marais, environnée dans tout son pourtour de montagnes, qui ne sont cependant pas trop escarpées.

Les sources qui sortent de l'une de ces montagnes passent sous l'église, le cloître, et les bâtiments réguliers.

Il est bon de remarquer que la voix du peuple a fait changer de nom à l'abbaye de Carnoët à cause de la grande sainteté de Dom Maurice, profès,

LANGONNET
Abbaye Notre-Dame

et ensuite abbé de Langonnet, qui fut appelé par le roi de l'Armorique (1) pour fonder l'abbaye de Carnoët. Cette sainteté, jointe aux miracles éclatants avant et après sa mort, l'ont, à juste titre, fait regarder comme le plus grand saint que la Bretagne ait eu dans ce siècle là.

La rivière d'Elé (Ellé), qui prend sa source deux lieues au-dessus de Langonnet, passe par l'enclos du monastère, et en met une partie dans le diocèse de Quimper, où l'abbaye est située, et l'autre dans le diocèse de Vennes (Vannes), où est sâtuée la forêt de l'abbaye; elle contient dans son enceinte son moulin prohibitif et non banal.

Il n'y a rien de distingué des autres abbayes de la filiation de Cisteaux, dans la construction de ses bâtiments; l'église au Nord, le cloître au midi, et les trois corps de logis qui font le pourtour des cloîtres, le dortoir à l'Est, les deux autres, l'un au midi et l'autre à l'ouest : ces bâtiments sont construits depuis soixante ans.

L'église est en forme de croix comme ailleurs, et n'a rien de remarquable; le maître-autel est de marbre, le sanctuaire et le coeur (choeur) fort propres.

Le coeur (choeur) sera fait avant la notice, elle (l'église) a de longueur...

Elle a été plus longue autrefois, ce que l'on a reconnu en faisant les fondations du bâtiment neuf; et en fondant l'abbatiale nouvelle, on a trouvé quantité de vestiges d'autres bâtiments sans pouvoir deviner leur destination.

(1) Ce roi de l'Armorique, comme l'appelle l'auteur de la notice, peu exact dans ses qualifications historiques, n'était autre que le duc Conan IV, qui donna à saint Maurice, en 1770, la permission de bâtir un monastère dans la forêt de Carnoët et le dota avec une pieuse largesse (Note du comité de publication).

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

Il reste encore des vestiges des sous-ailes en fouissant la terre; il paraît évidemment que l'abbaye a été plus vaste qu'elle ne l'est.

Ce monastère, qui est à deux lieues de la baronnie du Faouët, trois de Rostrenen, trois de Guéméné, capitale de la principauté de ce nom, cinq de Quimperlé et sept de Hennebont, a été ravagé plusieurs fois dans le temps des guerres civiles, -temps fatal où les seigneurs se faisaient la guerre les uns aux autres pour vider leurs querelles sans la participation du souverain, et au roi même lorsqu'il s'imaginaient qu'il leur avait fait la moindre injustice dans leurs biens ou leurs honneurs, - mais principalement dans la guerre de la Ligue.

Le sieur de Fontenelle, que l'histoire de France nomme le baron de Fontenelle, déterminé capitaine, homme cruel, tenait pour le duc de Mercoeur, gouverneur de cette province, contre Henri-Quatre, son roi légitime; il prit son poste au château de Cremenec, distant d'une lieue de l'abbaye; de là il faisait des courses et ravageait avec ses troupes les villes dont on vient de faire mention, même Quimper, où il exerça bien des cruautés. Il ravagea le monastère, fit une écurie de l'église. Les garnisons de Rostrenen et de Corlay, qui tenaient pour le roi, se battaient souvent à l'abbaye et aux environs; l'église fut abbatue par les uns ou par les autres pour attaquer ou se défendre; tous les papiers furent brûlés, au point qu'il ne resta pas un seul titre ancien de donation ni de fondation d'une si grande abbaye.

Elle éprouva le sort des maisons sans défense, située entre deux partis presque à égale distance, et fut exposée à la fureur et à l'avarice du soldat, jusqu'au jour où Fontenelle et le commandant de Rostrenen convinrent qu'ils ne se batteraient plus à l'abbaye, et que le premier rendu, l'autre se retirerait ou entrerait en qualité d'ami, sans pouvoir s'attaquer l'un l'autre...

... Pendant cette guerre, l'Abbé et les moines se réfugièrent où ils purent, et laissèrent la maison déserte pendant trois ans : pendant ce temps-là, les seigneurs voisins envahirent la plus grande partie de ses biens;

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

la guerre produisit la famine; la famine, la peste, et les loups survinrent en prodigieuse quantité, qui, habitués à manger les corps morts répandus dans les plaines, se ruèrent sur les vivants et achevèrent de désoler le pays.

Les seigneurs voisins s'emparèrent de la plus grande partie des biens de l'abbaye; les paysans qui restaient (1) portaient le peu qui leur restait de pain et d'avoine pour nourrir leurs chevaux et leurs chiens (2), pour chasser les loups et (ces seigneurs) ont pris de là occasion de créer des rentes d'avoine sur leurs vassaux et ceux de leurs voisins, dont il y en a qui subsistent encore, de manière qu'une contribution volontaire est devenue une rente forcée.

Le peu qui reste de papiers constate que, quelques temps après la paix, tout le revenu temporel de l'abbaye fut adjugé à 800 livres au plus offrant au (lisez "et") dernier enchérisseur. Ils constatent encore que la désolation était si grande, que l'Abbé, étant de retour à son abbaye, fut obligé de publier dans les villes et paroisses voisines que ceux qui prétendaient quelques droits dans le fief de l'abbaye eussent à se présenter pour réclamer leurs terres, ou qu'il les donnerait à d'autres.

Dans l'indigence extrême de titres primordiaux, ni d'autres qui puissent y suppléer, tout ce que l'on en peut dire de vrai, c'est qu'elle a été fondée sous et par Conan-le-Gros, roy de l'Armorique (3), environ 1135 ou 1137. Les auteurs varient sur cette époque (4); l'historiographe de Bretagne fixe cette fondation à l'année 1137, sur la foi d'un nommé du Paz, qui nous a donné quelques chronicles qui ne sont pas toujours fort exactes.

(1) C'est-à-dire, qui avaient survécu à ces désastres.

(2) Les chevaux et les chiens de leurs nouveaux maîtres.- La phrase est obscure et mal construite. (Note du Comité de publication.).

(3) Lisez : duc de Bretagne.

(4) L'abbé Tresvaux, après Dom Morice, fixe la date de la fondation au 20 juin 1136, suivant une ancienne charte de Bégar. (Note du Comité de publication).

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

Elle reconnaît pour bienfaiteurs les vicomtes de Rohan et les barons de Rostrenen, elle rend aveu à l'un et à l'autre; au premier, de quatre tenues sous le duché de Rohan; au dernier, de la dîme dite Moelou et de Rostrenen, deux trèves de la paroisse de Kergrist-Moëllou, et de Carnot; ce dernier trait a été usurpé sur l'abbaye par un gentilhomme nommé Guenemen, alors sénéchal de Carhaix, en 1641. Cependant, les seigneurs de Rostrenen obligent l'abbaye de fournir aveu. Elle est chargée d'une aumône générale du jour du Jeudy-Saint, ce qui s'exécute encore, quoiqu'elle ait perdu le tiers de la fondation contre la teneur des titres les plus authentiques qui se puissent produire; on produisit dans ce procès le titre de vendition de la terre de Carnot, qui le (1) chargeait de laisser lever la dîme sur la terre que le seigneur de Beaumanoir lui vendait; la prescription l'emporta.

Les anciens seigneurs de Rostrenen ont leurs armes au maître-autel, du côté de l'Evangile : ce sont les seules qui paraissent dans l'église, excepté celles de France et de Bretagne, qui sont postérieures à l'union de cette province au royaume de France.

Le portail et le mur de la nef furent réédifiés en 1637 et 1638. Dans le nouveau "Gallia Christiana" des PP. Bénédictins, on trouvera le catalogue des abbés, autant qu'ils ont pu; ils n'ont omis que deux Kergoët, et un Boutdeville, et un gentilhomme de cette province qui ont vécu et un certain Nicolas, qui fut chassé pour cause d'intrusion (2).

Suivent, dans ce catalogue, Laurent de Bonacourci, Florentin et parent de Catherine de Médicis, capitaine de cavalerie, à qui cette reine donna l'abbaye de Langonnet en commande.

(1) Qui chargeait le Seigneur de Rostrenen de laisser, etc...

(2) Henri de Kergoët était abbé de Langonnet en 1477-1482.- Vincent de Kergoët en 1510-1514.- Yves de Boutteville, qui fut maintenu en possession de l'abbaye le 13 avril 1518 contre frère Yves de Vaucouleur, son compétiteur, mourut en 1536.- Jean Nicolas était abbé commendataire en 1541. Voy. abbé Trevaux, "Eglise de Bretagne", p. 556. (Note du Comité de publication).

LANGONNET
Abbaye Notre Dame

Sur la démission de Laurent, Dom Paul de Bonacourci, son neveu, fut pourvu de la même manière; mais, s'étant fait moine, il devint le restaurateur de ce monastère. Cet illustre abbé, homme dont on ne peut assez chanter les louanges, pour son esprit, sa capacité et un travail infini, obligea tous les seigneurs voisins de restituer les biens qu'ils avaient usurpés; il rétablit l'église et le monastère, et probablement en retrancha une grande partie. Il bâtit une abbatale joignant le portail de l'église au bout du dortoir des conver/s.

Les travaux et les persécutions qu'il a essayés de la part des seigneurs voisins, surtout des barons du Faocët, pour parvenir à ce recouvrement mériteraient un volume.

Il fut nommé commissaire pour instruire le procès de l'évêque de Léon; il fut aussi commissaire de l'ordre (l'Ordre du clergé) dans cette province, pour toutes les grandes affaires. Il y a, à l'abbaye de Lanvaux, un titre original qui prouve qu'il approuva un échange de terres contre d'autres biens, fait par l'Abbé et la communauté, avec un seigneur voisin. Dans ce titre, il prend qualité de Père immédiat, soit que ce fût l'usage ou qu'il en eût l'ordre de Monseigneur de Citeaux; il mourut en 1641.

Il avait ci-devant donné sa démission en faveur de M. de Montenay, d'une des plus illustres familles de Normandie, qui était prêtre séculier, et qui fit profession avant la démission, à la charge d'une pension de 600 livres en faveur de dom Grégoire Gaudet, procureur de dom Bonacourci, homme d'un mérite très-distingué, qui avait été prieur du Relec et de Lanvaux, qu'il quitta pour aider son abbé et contribuer au rétablissement de sa maison de profession.

L'Abbé de Montenay se démit aussi en faveur de dom Isaac de Marbeuf, carme-profès, en 1647, qui se démit pareillement en faveur du sieur Claude de Marbeuf, qui fut pourvu de l'abbaye en commande en 1674. Cet Abbé commandataire a soutenu les justes droits de son abbaye avec toute la capacité et le zèle possibles. Il serait à souhaiter que tous les abbés réguliers le prissent pour modèle. Il a vécu jusqu'en 1723,

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

René-Auguste de Marbeuf a été pourvu par le roy en 1724. Il est un des préposés à l'éducation de monseigneur le Dauphin, ces messieurs de Marbeuf sont originairement d'une illustre famille du Poitou. Un Marbeuf épousa, dans le treizième siècle, la fille du seigneur de Rais, (Raiz ou Retz) et eut pour dot de sa femme une portion de la forêt de Rais, sur les marches du Poitou : le titre original existe encore. Ils sont aussi anciens dans le parlement même; la première charge qu'il y ont occupé a été celle de procureur général, et consécutivement, président à mortier. Le frère de monsieur l'abbé de Langonnet est aussi président à mortier.

Le plus grand nombre de religieux dont la communauté ait été composé depuis cinquante ans est le nombre de dix; elle a encore sept profès et trois novices; elle possède deux étangs : l'un baigne les murs du bourg de Langonnet, dont l'abbaye est seigneur, distant d'une lieue de l'abbaye; c'est un lac très vaste qu'on ne peut écouler; l'autre étang, nommé de Kerentouse, est à pareille distance, mais beaucoup moins grand. La bibliothèque n'est composée que de livres nouveaux, mais bien choisis, et tous les bâtiments réguliers sont construits depuis quatre-vingts ans. Elle possédait autre fois le droit de présenter à la cure de Tréaument, mais de mémoire d'homme on ne l'a vue exercer (ce droit); elle jouit encore du droit de saisir le calice avant l'offertoire, si le recteur n'a pas mis 7 sous 6 deniers de monnaie sur l'autel, du côté de l'épître, avant cette partie essentielle du sacrifice. Le recteur en fournit aveu à l'abbaye, comme de sa maison presbytérale (aveux), qui ont été confirmés par plusieurs arrêts de ce parlement, anciens et nouveaux. Elle n'a réservé que ce droit en échange d'une belle tenue qu'elle a cédée pour le logement et la nourriture du recteur, terme de Bretagne, ou du curé, terme de France; par cette raison, le recteur ne dîme point ou l'abbaye dîme. Par tolérance, on ne saisit plus le calice qu'à la Post-communion de la messe; il y a vingt ans que ce droit a été exercé à la Post-communion.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET
Abbaye Notre-Dame

Elle est la seule abbaye qui ait conservé la juridiction sur les eaux et forêts qui en dépendent, et elle a été maintenue dans tous les tribunaux et dans tous les temps; lorsque les Etats imposèrent une taxe sur tous les seigneurs de la province pour posséder le droit de gruerie, sur l'opposition faite par M. l'Abbé à ce que son abbaye fût comprise dans cette taxe; elle en fut déchargée par les Etats, "visis tabulis"

Extrait de : SICAMOIS, Notice sur l'abbaye de Langonnet, dans Bull. Assoc. bretonne, t. II (1850). Congrès de Lorient, 1848, de Saint Malo, 1849 , 2^o partie, p. 51-57.

David, op. cit., en publie des extraits, p. 132-133.

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

ANNEXE VIII

L'Abbaye au début du XVIII^e siècle. Répartition
des revenus et des charges entre l'Abbé, le Prieur
et les Religieux. Extraits du partage de 1725.

L'abbé choisit le second lot; le Prieur (D.Caoursin) prend le 3^e; et le premier demeure affecté à l'acquit général des charges. Procédant ensuite au partage des autres biens non employés dans les lotties cy-dessus, le dit seigneur Abbé déclare, du consentement du sieur Prieur, se retenir la Maison abbatiale (au nord de l'Eglise), sa cour et son jardin, et déclare s'en contenter, aux fins du traité du transport de la dite maison, en date du 18 août 1713, que de présent il loue et corrobore; (de plus) la grande écurie, joignant le parc Couldry; le dit Parc Couldry et toutes les autres terres comprises entre le chemin menant de l'Abbaye au Pont Chambot, comme elles sont bornées par la rivière de Prat-Huon et le jardin de l'abbatiale; enfin le pré de la "Boulangerie": de tout quoi, le dit seigneur Abbé pourra disposer à sa volonté, pour y bâtir, clore, mûrer et faire jardin comme bon lui semblera, pour son utilité ou son agrément, sans pouvoir y estre troublé par le dit sieur Prieur.

"Et le dit Prieur au dit nom, du consentement du dit seigneur Abbé, et de l'avis du dit seigneur Président (de Marbeuf) a déclaré retenir pour la communauté les trois corps de logis, bâtis de neuf depuis les 40 à 50 ans, qui sont en bon état de réparation, la petite écurie, la crèche aux vaches, le jardin et le vieil enclos, comme il est borné par l'église, la grande cour; le mur allant de cette cour au moulin particulier de la communauté, par la chaussée joignant la rivière, le grand talus de pierre menant à Méné-Letty ou Kerourgan, et revenant à la grande avenue du bois de l'abbaye, le tout marqué par de vieux restes de mur et un fossé de pierre descendant à la chaussée de l'Etang-noir à la rivière, le dit chemin revenant de l'Abbaye à l'autre bout de la chaussée de l'Etang-noir,

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

dans lequel enclos sont compris le pavillon servant à la lessive et le pré du Moulin à seigle, avec sa servitude par le pré de la Boulangerie; le tout pour y pouvoir bâtir, murer, et faire jardin, comme bon leur semblera, pour leur utilité ou agrément sans pouvoir aucunement estre troublé par le dit seigneur Abbé. Et attendu que la petite écurie et sa crèches aux vaches n'égalent pas la grande écurie que le dit seigneur Abbé s'est réservée, il sera permis au dit Prieur de faire construire au nord et orient de la grande cour tel bâtiment qu'il jugera à propos...

..."Les bois de haute futaye et les étangs demeureront indivis de manière que les religieux pourront en jouir et y pêcher, et le seigneur Abbé aussi, lorsqu'il sera sur les lieux; et prendront les uns et les autres dans les bois leur chauffage et les bois nécessaires pour les réparations et réédifications de l'église et de toutes les maisons, métairies et moulins, appartenant à la dite abbaye. A l'égard des bois taillis de Caustreaugant et du Gorzic, dont les ventes se feront de 12 ans en 12 ans, les Religieux en tiendront compte de la moitié au dit seigneur Abbé sur le pied des ventes qu'ils en feront; et, pour la garde des dits bois et étangs, le dit seigneur Abbé payera deux forestiers ou gardes, à raison de 40 livres de gages par an pour chacun.

"En cas d'incendie ou de ruine des édifices, pour le rétablissement desquels les bois de haute futaye ont leur destination essentielle, les permissions de les vendre s'en obtiendront par le consentement des deux parties et à communs frais, et le produit sera employé aux constructions des dits édifices, et le surplus, mis en fonds perpétuel, dont le revenu sera partagé également entre le dit seigneur Abbé et la communauté.".

..."Le dit seigneur Abbé sera pareillement tenu de rendre à ses frais les aveux au Roy et autres seigneurs à qui il sera dû, et de les faire recevoir;

"Payera toutes les impositions qui seront faites au bureau du Clergé de Quimper;

"Acquittera toutes les charges claustrales et régulières, savoir : les messes abbatiales, l'entretien du dedans de l'église et de la sacristie, et tout ce qui est nécessaire pour célébrer avec décence; la cire pour le luminaire et le vin pour les messes; l'entretien et la nourriture d'un

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

domestique servant les messes; l'huile pour les deux lampes dont l'une à l'église et l'autre au dortoir; le pain à chant, l'encens, la chandelle pour les messes et les offices de nuit; les ornements, l'argenterie, le linge, le blanchissage; les cordes et la refonte des cloches; l'entretien de l'horloge etc...

*

*

*

Transcrit par le Père David (op. cit; p.249-251), qui malheureusement ne donne pas la référence précise du document: il s'agit vraisemblablement du document contrôlé le 18 Octobre 1725 (A.D. Ille et Vilaine, Série B, Fonds du Parlement).

LANGONNET

Abbaye Notre Dame

ANNEXE IX

Récit de l'incendie de 1788 d'après le procès-verbal
établi du 9 au 14 février 1788

"Le lundi, 4 février 1788, environ les quatre heures de l'après-midi, plusieurs religieux étaient sortis de la maison, ainsi que la plupart des domestiques, lorsqu'on entendit crier : "Au feu ! " L'enquête judiciaire devait établir que l'incendie commença dans un coin du grenier, loin de toute cheminée et parmi des faisceaux de lattes et beaucoup de paille étendue. Cette circonstance frappante ne peut permettre de douter que le feu n'eut été porté dans le grenier, de dessein prémédité, par quelqu'un qui connaissait les entrées de la maison et qui choisit, pour exécuter son projet, le moment où elle était presque déserte...

La partie incendiée du bâtiment du midi, depuis l'intérieur du pavillon en allant vers le devant, a 60 pieds de longueur et 30 pieds de large et comprend le salon de compagnie, la cuisine, le petit vestibule venant du jardin au Cloître. La partie donnant sur le couchant (façade) a été brûlée de 48 pieds de long sur 30 de large, sans y comprendre le dit pavillon ; elle comprend la salle à manger et le grand vestibule, où est le grand escalier qui conduit au dortoir. Dans le haut, le feu a dévoré la Procure, au-dessus de la salle à manger, plusieurs chambres des religieux, (à prendre de la porte de la chambre du Prieur jusqu'à la chambre occupée par Dom Grolleau,) et tous les greniers et couvertures de ces deux bâtiments ; la charpente au-dessus a été entièrement brûlée, une autre partie a été coupée et ruinée pour arrêter les progrès de l'incendie. Beaucoup de meubles ont été la proie des flammes.

Ainsi le feu avait été mis dans le grenier du pavillon au couchant, (sud-ouest de la façade) ; il dévasta huit appartements, y compris le vestibule, avec leurs meubles, effets, ustensiles, boiseries, parquets, lambris et autres objets. La Procure disparut entièrement avec une partie

LANGONNET

Abbaye Notre Dame

des archives qui s'y trouvait ; de nombreux documents furent détruits ou perdus, tandis qu'on les transportait en désordre à l'abbatiale, dans l'obscurité et sous une pluie battante; car le feu continua durant la nuit. Il paraît que les voleurs se mirent aussi de la partie et que certains objets disparurent, à la faveur des ténèbres, en particulier " une douzaine de cuillères d'argent à café, avec un grand couvert et une fourchette cassée par la moitié, le tout armorié d'hermines sans nombre." Les pertes occasionnées par l'incendie et le pillage furent estimées à 30.000 livres, et les frais de descente de justice montèrent à 444 £ 14 sols et 5 deniers."

*

*

*

Extrait de David, op. cit. , p. 231 - 232 , d'après le p.v. conservé aux A. D. Morbihan, B 2401.

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

DOCUMENTATION

I- SOURCES

1 - Sources manuscrites

A. Nationales

- G⁷1344 : Eaux et Forêts, Bretagne (1701-1714);
- G⁹6-64 ; Commission des Réguliers;
- P 1547 : Domaine de Carhaix, vol. IX (1678-1682);
- P 1594 : Domaine de Gourin, réformation dudit domaine ou relevé du terrier ci-après...(1682);
- P 1597 : Domaine de Gourin, réformation (1678 -1681);
- aux f^{os} 1-61, déclaration des biens appartenant aux abbés de Notre-Dame de Langonnet;
- P 1625 : Domaine d'Hennebont, vol. XI (1679-1683)
- S 3252-3253 : Abbaye de Langonnet, déclaration des temporels, sous la juridiction de Quimperlé (1494,1507 copies) et demande de rentrer en possession des biens (1784).

A. D. Finistère

- A¹¹, registre : aveu et dénombrement du 26 décembre 1681 (cf. David, p. 221 à 264).
- 21 B, Maîtrise des Eaux et Forêts de Carhaix : liasse réparations des abbayes, carton des plans de Bousseau, 1736 (cité par David, p. 177). Inspection des bois de Conveau, du 16 au 20 octobre 1755 (cité par David, p. 188).
- 3 H, Abbaye de Langonnet (1) :
 - 1. Provision de l'abbaye..., 1586;

(1) Une note du Répertoire de H. Waquet (1926), p. 9, précise que cette abbaye cistercienne relevait avant 1790 de l'évêché de Cornouaille et que la plus grande partie du chantier a disparu.

LANGONNET
Abbaye Notre-Dame

2. Droit de justice..., 1714-1715;
3. Procédures, notamment contre le rec-
teur de Langonnet (1754-1787).

- 13 H, Augustins de Carhaix :
29. Procédures contre l'abbaye de
Langonnet (1501-1683);
30. Procédures contre l'abbaye de
Langonnet (1761-1765);
31. Procédures contre l'abbaye de
Langonnet (1768-1777).

A.D. Loire-Atlantique

- B 20 Reg. (1509-1511). Livre de chancellerie
de Bretagne... Au f^o 27 : information sur une entreprise du seigneur du Faouët
qui s'est permis de placer ses armoiries dans l'église de l'abbaye de Langonnet.

- B 780. Liasse, 6 pièces, parch. (1493-1625).
Aveux et dénombrements de temporel produits devant la sénéchaussée d'Hennebont
pour les domaines situés dans les paroisses de Priziac et de Plouray; - devant
la sénéchaussée de Quimperlé, pour les domaines sis dans les paroisses de
Querrien et de Moëlan, par les Abbés Vincent de Kergoët (1493; cf. David, p. 111);
et Yves de Bouteville (1535, cf. David, p. 116). Déclaration de l'Abbé Paul
de Bonocourcy (1625).

- B 781. Reg., 288 feuil., parch., 1550.- Aveux
généraux présentés par les religieux devant la sénéchaussée de Carhaix pour
leurs domaines situés dans les paroisses de Tréaugan, de Pleguin, de Saint Hernin,
de Motreff et de Carhaix; -devant la sénéchaussée de Gourin pour l'abbaye et
ses dépendances situées dans les paroisses de Langonnet et de Gourin.- Déclara-
tion des charges de l'abbaye faite par l'abbé Laurent de Bonacourcy (cf. David,
p. 129).

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

- B 1114. Reg., grand in.fol., 387 f^{os}, papier (1678-1692).- Papier terrier de la barre royale de Carhaix, contenant les déclarations et dénombrements d'héritages nobles et roturiers fournis devant les commissaires de la réformation du domaine par... Les religieux de Langonnet pour le temporel de leur abbaye, comprenant des moulins et des terres en Plévin, en Gourin, en Saint-Hernin, Clomet et Tregan (sic).

-B 1436. Reg., grand in.fol., 459 f^{os}, papier (1678-1693). Papier terrier de la barre de Gourin contenant les déclarations fournies... par les religieux de l'abbaye de Langonnet, de laquelle dépendait l'église paroissiale avec son cimetière et sa chapelle Sainte Catherine, plus le "placitre du bourg" contenant deux journaux de terre où il y a un pilori armoyé des armes de ladite abbaye" (f. 1).

-B 1593. Reg., grand in. fol., 266 f^{os}, papier (1679-1700).- Papier terrier de la barre d'Hennebont contenant les déclarations ... pour le temporel des abbayes de Langonnet (f. 115) etc.

-B 2442. Reg.- Sentence de réception d'aveux. Au f. 170, aveu rendu au Roi par. Jacques de Montenay, successeur de Pol de Bonacourcy comme abbé de Langonnet (1643; cité par David, p. 142).

A.D. Morbihan

-B 2401, liasse. Descente judiciaire à l'abbaye de Langonnet, à l'occasion d'un incendie qui s'y était déclaré : procès-verbal en date des 9, 12, 13, 14 Février 1788 (cf. annexe IX).

-B 2404, liasse. Procès-verbal de l'état des archives de l'abbaye (1790).

-Série H, Fonds de l'abbaye de Langonnet : aveu et dénombrement des biens fait au Roi par les religieux en 1684 (cf. annexe VI).

LANGONNET
Abbaye Notre Dame

II- TRAVAUX HISTORIQUES

- ABGRALL (C^{hne}). Architecture bretonne. Etude des monuments du diocèse de Quimper.- Quimper, Kerangal, 1904, p. 168.
- AUBERT (Marcel), avec la collaboration de la Marquise de MAILLE. L'architecture cistercienne en France. - Paris, Editions d'art et d'histoire, 1943, 2 Vol.in 4°, fig., plans, cartes, cf. t. I, p. 174 et t. II, p.56,57, 66.
- BOURDE de LA ROGERIE (Henri). Liste des juridictions exercées au XVII^e et au XVIII^e siècle dans le ressort du Présidial de Quimper, dans Bull. Soc. archéol. Finistère, t. XLI (1914), p. 9.
- BOURDE DE LA ROGERIE (Henri). Les abbayes cisterciennes de Bretagne en 1600, dans Assoc. bretonne, t. XLVIII (1936), p. 41-53.
- DAVID (Albert, C.S. Sp.). Saint Maurice, abbé de Langonnet et de Carnoët. - Rennes, Plihon, 1934. In-8°, 82 p., 2 pl.
- DAVID (Albert, C.S. Sp.). Messire Chevreuil (1725-1792), dans Bull. dioc. Hist. Archéol. Quimper, 1934, p. 282-288.
- DAVID (Albert, C.S. Sp.). Notre-Dame de Langonnet, 1136-1936. - Paris, Courtrai, Impr. Jos Vermant, 1936. In-8°, 404 p., fig., cartes.
- DU HALGOVET (V.^{te} Hervé). Considérations archéologiques sur les édifices religieux du diocèse de Vannes, dans Bull. Soc. polymathique Morbihan, 1949-1950, p. 10.
- GRAND (Roger). Langonnet, dans Congrès archéol. France, C XV^e session (1957, Cornouaille), p. 123-125, fig., plan.
- GUILLOTIN de CORSON (Abbé). Pardons et pèlerinages de Basse-Bretagne. Première série : diocèse de Vannes. - Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1898, p. 263-264.
- GUIRIEC (Henri, C.S. Sp.). Les moines de Landévennec à Langonnet et dans la Cornouaille du Haut-Éllé, dans Bull. dioc. Hist. Archéol. Quimper, 1934, p. 57-74.

LANGONNET
Abbaye Notre-Dame

- GUIRIEC (Henri, C.S. Sp.). Le Haut-Ellé, l'Abbaye de Langonnet. Histoire de la région de Langonnet, du Faouët, de Gourin, etc... 2^e éd.- Langonnet, Impr. Orphelinat S^t Michel, 1939, In-16, 47 p., 12 cartes-postales h.t.

- JAFFREZO (J.) . Le pays du Haut-Ellé. Autour de l'abbaye de Langonnet, moines, chevaliers, paysans, dans Rev. Morbihannaise, 1909, p. 113-123.

- JEGOU DU LAZ (Comtesse). La baronnie du Faouët.- Vannes, Galles, 1892, p. 14, 15 nz.

- JEGOU DU LAZ (Comtesse). L'abbaye Notre-Dame de Langonnet.- Vannes, Lafolye, 1894. In-8°, 28 p. (Extr. de Rev. Bretagne-Vendée-Anjou, 1894/2, p. 5-13, 117-127-201-208).

-LE CAM (Louis-Marie). Saint Maurice, abbé de Langonnet et fondateur de Notre-Dame de Carnoët (1114-1191).- Lorient, Impr. Le Bayon-Roger , 1924. IN-8°, 127 p., pl. (B.N. ln²⁷ 61.470).

~~- LE BOURHIS - KERBIZIET (d.p. 18-7)~~
- LEKAI (Louis. J., S.O. Cist.). Moral and matériel Status of French Cistercian abbeys in the Seventeenth Century, dans Analecta Sacri Ordinis Cisterciensis, 19^e ann. (1963), fas. 3-4, p. 199-266; plus particulièrement, p. 255 (Langonnet).

- LE MENE (Abbé Joseph). Abbaye de Langonnet, dans Bull. Soc. polymathique Morbihan, 1904, p. 11-29, 1 plan.

- LE MOINE (Jean). La révolte du Papier Timbré ou des Bonnets Rouges en Bretagne en 1675.- Paris, H. Champion; Rennes, Plihon et Hervé, 1898. In. 8°, 931 p.- Cf. p. 53, 182-183, 315-317.

- LEROUX (Alcide). Recherches archéologiques dans le Haut-Ellé.- Nantes, A. Dugas, 1912. (Extr. du Bull. Soc. archéol. Nantes, 1911/1er semestre, p. 241-353.

- LE ROY (A.). Notre-Dame de Langonnet. Impr. des Orphelins Apprentis d'Auteuil, 1930. Plaq. in. 8°, 16 p., fig.

- MOISAN (Joseph). La propriété ecclésiastique dans le Morbihan pendant la période révolutionnaire, dans Rev. Morbihannaise, 1906, p.299-300

LANGONNET
Abbaye Notre-Dame

- SAGERET (Emile). Le Morbihan et la chouannerie morbihannaise sous le Consulat.- Paris, 1910-1918, 5 vol. in-8°. Cf. t.I, p. 136-137; t. II (fasc. 2), p. 193-196; t. III, p. 398, 491, 502.

- SEJOURNE (Père Xavier-Auguste, S.J.). Histoire du vénérable serviteur de Dieu Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus.- Paris, Poitiers, libr. religieuse H. Oudin, 1895. 2 Vol. in. 8°, 449 et 432 p., carte, tableau des missions. cf. t. I, p. 234-235 (visite de 1646), t.II, p. 103 (Visite de 1666), 361, 366.

- TEPHANY (Joseph-Marie). Histoire de la persécution religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon, de 1789 à 1801.- Quimper, A. de Kerangal, 1879. In-8°, XIV-667 p. cf. p. 309-310.

- TRESVAUX (Abbé). L'Eglise de Bretagne depuis ses commencements jusqu'à nos jours..., par l'Abbé Tresvaux, d'après les matériaux de Dom Hyacinthe Morice de Beaubois.- Paris, Méquignon Junior, 1839. In 8°, 640 p. cf. p. 554-556.

- WARREN (C^{te} Henry de). La Bretagne cistercienne.- Ed. de Fontenelle, abbaye de Saint Wandrille, 1946. IN. 8°, 228 p., ill. de Charles Hallo, carte.. Cf. p. 205-209.

III- REPERTOIRES, DICTIONNAIRES

- CAYOT-DELANDRE (François-Marie). Le Morbihan, son histoire et ses monuments.- Vannes, Cauderan; Paris, Derache, Dumoulin, 1847. In-8°, atlas.- cf. p. 447-448.

- COTTINEAU (Dom L.H.), O.S.B. Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés. - Mâcon, Protât, 1935-1938. 2 vol. in 4°. - cf. t. I, col. 1554.

- DUHEM (Gustave). Les églises de France. Morbihan.- Paris, Letouzey et Ané, 1932. In. 4°. Fig., plans. cf. p. 80.

- Gallia Christiana.- Paris, Firmin Didot, 1856, t. XIV^e, col.905.

LANGONNET
Abbaye Notre-Dame

907 (Langonium).

- LECESTRE (Léon). Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. - Paris, A. Picard et Fils, 1902. In 8°, XII-152 p. Cf. p. 21.

- LE MENE (Abbé Joseph). Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes. - Vannes, Galles, 1891-1894, 2 vol. in 8°, t. I, p. 405-408.

- OGEE (Jean). Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin. - Rennes, Molliex, 1845-1852, 2 vol. in 4°. Cf. t.I, p. 44^o-441.

- ROSENZWEIG (Louis). Statistique archéologique de l'arrondissement de Napoléonville. Monuments du Moyen-Age. - Vannes, Galles, 1861, p. 27. (Extr. Bull. Soc. polymathique Morbihan, 1860).

- ROSENZWEIG (Louis). Répertoire archéologique du département du Morbihan. - Paris, Impr. Impériale, 1863, col. 98.

- ROSENZWEIG (Louis). Dictionnaire topographique du département du Morbihan, comprenant les noms de lieux anciens et modernes. - Paris, Impr. Impériale, 1870. IN. 4°, 317 p.- cf. p. 155.

- TRESVAUX (Abbé). L'église de Bretagne depuis ses commencements jusqu'à nos jours... - Paris, Méquignon Junior, 1839. IN. 8°, cf. p. 554-556.

Suppl^r = 4 - (p. IV-5)

LE BOUR'HIS-KERDIZIET (F.). Notre-Dame de Bon-Repos. - Quimper, lib. de Gaspion, 1948, p. 27. Plan.

07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE

Table des Illustrations

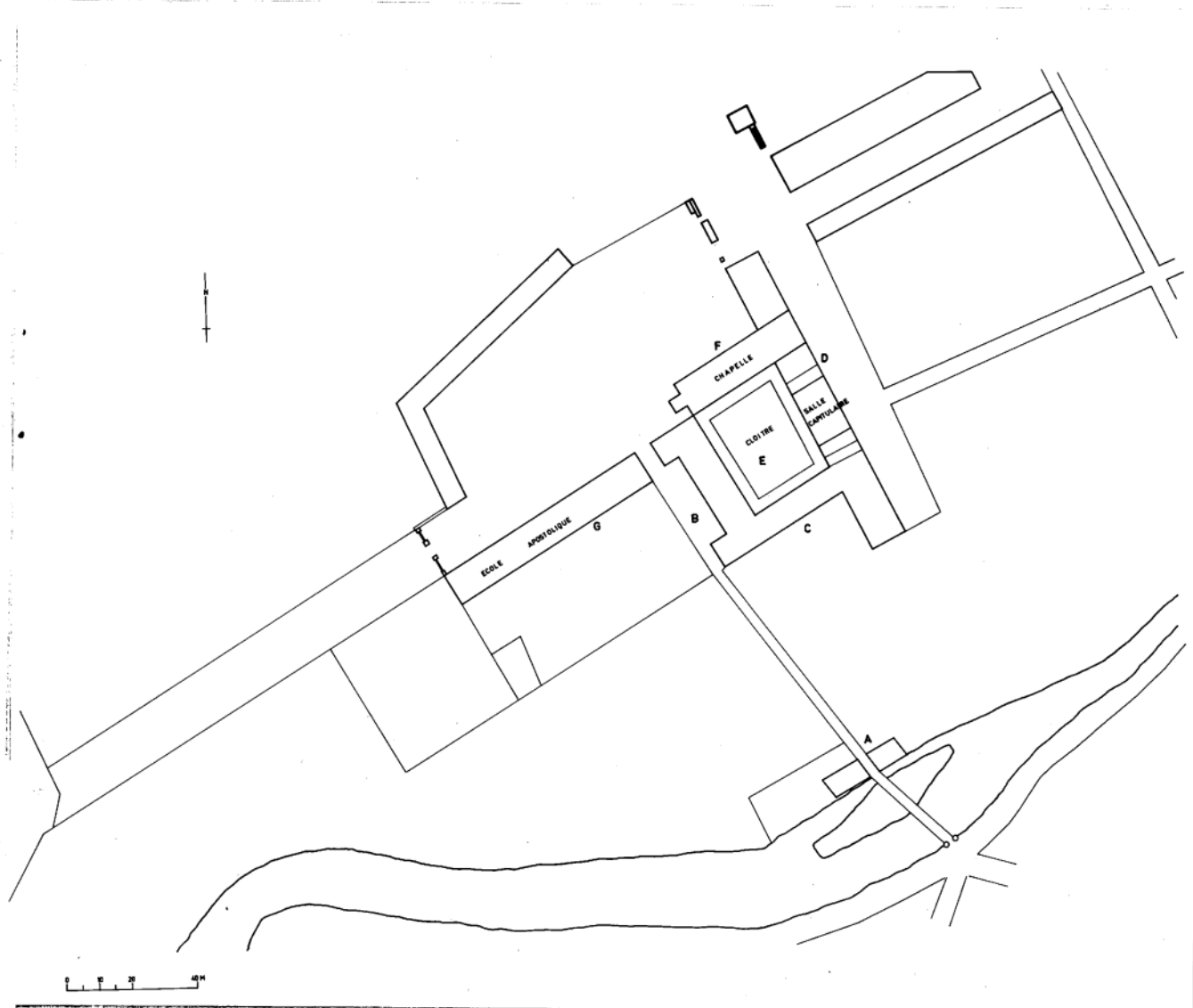
Documents graphiques

- 1 - Plan masse
- 2 - Salle Capitulaire - Plan et coupes
- 3 - Salle Capitulaire - Détails de modécrature.

LANGONNET 56

ABBAYE

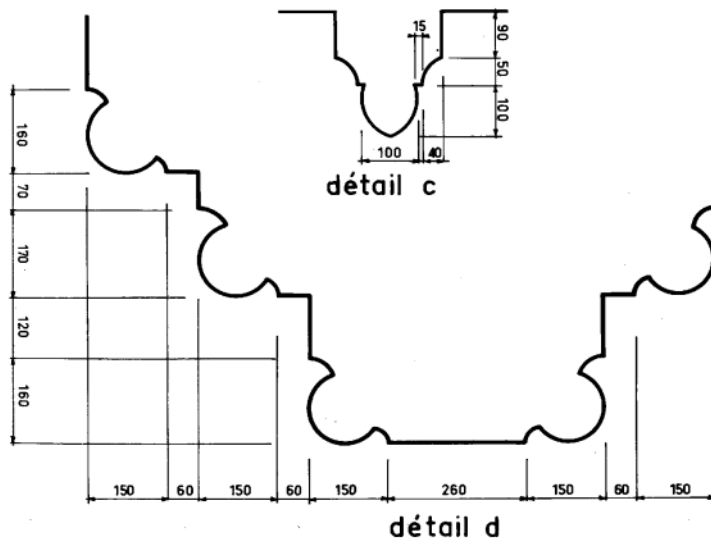
77.56.34 N
1204



77.56.255 V

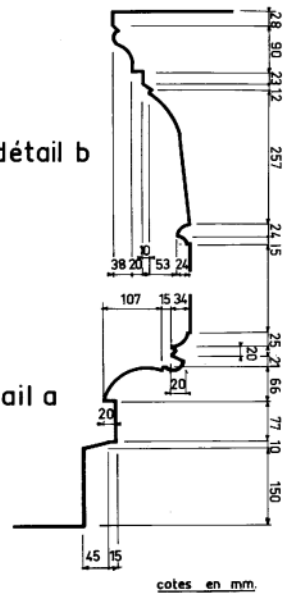
LANGONNET Morbihan
abbaye salle capitulaire

07	56	100	0000	000	33	04	02	00	0001	3	G. Lefranc 1965
----	----	-----	------	-----	----	----	----	----	------	---	-----------------



détail b

détail a



cotes en mm.

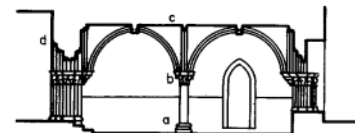
77.56.258 V

LANGONNET Morbihan
abbaye salle capitulaire

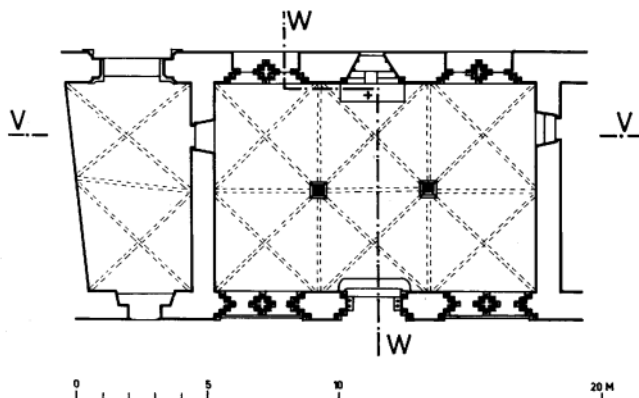
07 56 100 0000 000 33 04 02 00 0001 2 G. Lefranc 1965



COUPE VV



COUPE WW



LANGONNET - 56

ABBAYE

Table des Illustrations
Documents photographiques

VUES AERIENNES

*

1	Vue aérienne de situation d'Ouest en Est	67.56.1456. VR
2	Vue aérienne , façade Est	67.56.1457. VR
3	Vue prise du Sud-Est	67.56.1458. VR
4	Vue prise du Nord-Ouest	67.56.1459. VR

VUES EXTERIEURES ET INTERIEURES

5	Portail d'entrée au Sud	65.56.350. V
6	Les deux bâtiments d'entrée et le pont	65.56.351. V
7	Vue de situation des bâtiments	65.56.347. V
8	Portail Nord-Ouest	65.56.329. V
9	Bâtiment B, façade Ouest, vue prise de la cour Nord	65.56.323. V
10	Bâtiment B, façade Ouest	65.56.322. V
11	Bâtiment B, entrée principale à l'Ouest, vue intérieure	65.56.354. V
12	Bâtiment B, entrée principale à l'Ouest, porte du cloître	65.56.355. V
13	Bâtiment C, façade Sud et aile Sud-Est	65.56.344. V
14	Bâtiment C, partie Est de la façade Sud	65.56.345. V
15	Bâtiment C, Escalier Est, vue intérieure prise vers la porte d'entrée du rez-de-chaussée	65.56.368. V
16	Bâtiment C, escalier Est et porte du premier étage	65.56.369. V
17	Bâtiment D, façade Ouest de la partie Sud	65.56.346. V
18	Bâtiment D, façade Sud de la partie Sud	65.56.335. V
19	Bâtiment D, façade Est de la partie Sud	65.56.336. V
20	Bâtiment D, façade Est, vue prise du Nord-Est	65.56.334. V
21	Bâtiment D, façade Est	65.56.339. V
22	Bâtiment D, façade Est de la salle capitulaire	65.56.340. V
23	Bâtiment D, façade Est de la chapelle	65.56.337. V
24	Bâtiment D, salle capitulaire, façade Est, rez-de-chaussée	65.56.341. V
25	Bâtiment D, salle capitulaire, façade Est, arcade brisée Nord	65.56.342. V
26	Bâtiment D, salle capitulaire, façade Est, arcade brisée Sud	65.56.343. V
27	Bâtiment D, salle capitulaire, façade Ouest	65.56.325. V
28	Bâtiment D, salle capitulaire, façade Ouest	71.56.285. V
29	Bâtiment D, salle capitulaire, porte d'entrée	71.56.286. V
30	Bâtiment D, salle capitulaire, porte d'entrée	65.56.327. V
* -	Vue aérienne prise du Sud-Est	73.56.07. VR
-	Vue aérienne prise du Sud	73.56.06. VR

Table des IllustrationsDocuments photographiques

31	Bâtiment D, salle capitulaire, ouvertures Ouest, baie Nord	65.56.326. V
32	" " " baie Sud	65.56.328. V
33	" " vue intérieure vers l'Est	65.56.361. V
34	" " vue intérieure vers l'Ouest	65.56.356. V
35	" " vue intérieure du Sud au Nord	65.56.357. V
36	" " vue intérieure du Nord au Sud	65.56.362. V
37	" " colonne centrale	65.56.363. V
38	" " baie Est à gauche de l'autel	65.56.364. V
39	" " baie à droite de l'autel	65.56.365. V
40	" " clef de voute, travée centrale	65.56.359. V
41	" " clef de voute au-dessus de l'autel	65.56.358. V
42	" " chapiteaux, baie Est à gauche de l'autel	71.56.292. V
43	" " chapiteaux, baie Est à droite de l'autel	71.56.291. V
44	" " cul de lampe à gauche de l'autel	71.56.290. V
45	" " cul de lampe à droite de l'autel	71.56.289. V
46	" " chapiteau pilier central Nord	71.56.288. V
47	" " chapiteau pilier central Sud	71.56.287. V
48	" " autel	65.56.366. V
49	" couloir au Sud de la salle capitulaire	65.56.367. V
50	" pièce au Nord de la salle capitulaire	65.56.360. V
51	" façade Est de l'aile Nord	65.56.338. V
52	" façade Ouest de l'aile Nord	65.56.332. V
53	Bâtiment E, vue prise du Sud-Ouest au Nord-Est	65.56.324. V
54	Bâtiment E, angle Sud-Est	65.56.353. V
55	Bâtiment F, chapelle, vue générale façade Nord	65.56.333. V
56	" façade Ouest	65.56.331. V
57	" vue intérieure de l'Ouest vers l'Est	65.56.370. V
58	Cour Nord prise du porche de la chapelle vers le Sud-Ouest	65.56.330. V
59	Bâtiment G, façade Sud	65.56.321. V
60	Communs au Nord-Est, vue prise du Sud-Ouest au Nord-Est	65.56.348. V
61	Communs au Nord-Est, vue de la façade Sud	65.56.349. V
62	Lion de pierre, jardin	65.56.352. V

Table des Illustrations
Documents photographiques

ORFÈVREURIE

63	Calice 1 (1798-1809)	71.56.114. Z
64	Calice et patène 2 (1819-1838 ; L. F.)	71.56.115. Z
65	Calice et patène 3 (1871 ; J. et C.)	71.56.120. Z
66	Calice et patène 4 (2ème moitié XIXe s. ; J. et C.)	71.56.123. Z
67	Calice et patène 5 (1853-1885 ; Marie Thierry)	71.56.122. Z
68	Calice et patène 6 (2ème moitié XIXe s. ; C. M.)	71.56.124. Z
69	Calice et patène 7 (1912 ; D. frères)	71.56.119. Z
70	Calice et patène 8 (début XXe s. ; D. frères)	71.56.121. Z
71	Calice et patène 9 (1923 ; D. Frères)	71.56.125. Z
72	Calice et patène 10 (XXe s. ; B. N. Lyon)	71.56.126. Z
73	Ciboire 1 (1838-1840 ; Alexis Renaud)	71.56.117. Z
74	Ciboire 2 (2ème moitié XIXe s. ; G. T.)	71.56.116. Z
75	Ciboire 3 (1916 ; D. Frères)	71.56.118. Z
76	Burettes et plateau (2ème moitié XIXe s. ; J. et C.)	71.56.128. Z
77	Chapelle épiscopale (XXe s. ; Boin-Taburet)	71.56.111. Z
78	Chapelle épiscopale (XXe s. ; Boin-Taburet), détail des armoiries	71.56.112. Z
79	Bassin (1798-1809 ; Jean-Baptiste Simon Le Franc)	71.56.113. Z
80	Crucifix	71.56.139. Z
81	Encensoir (XIXe s.)	71.56.127. Z
82	Paire d'encensoirs (XXe s. ; Trioullier Frères)	71.56.110. Z

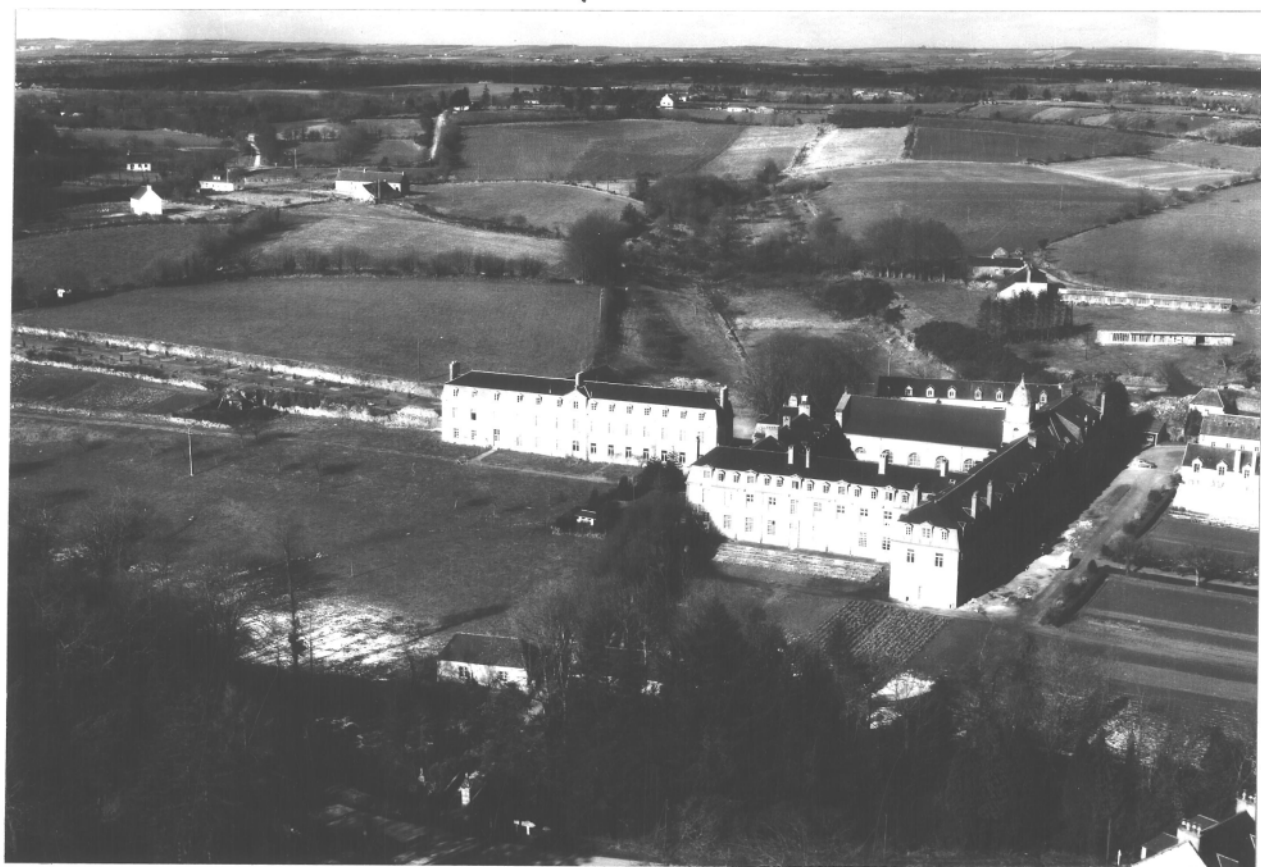
LANGONNET 56

ABBAYE NOTRE-DAME

Vue aérienne prise du Sud-Est

Cliché 3ème G.A.L.A.T

73. 56. 07. V R



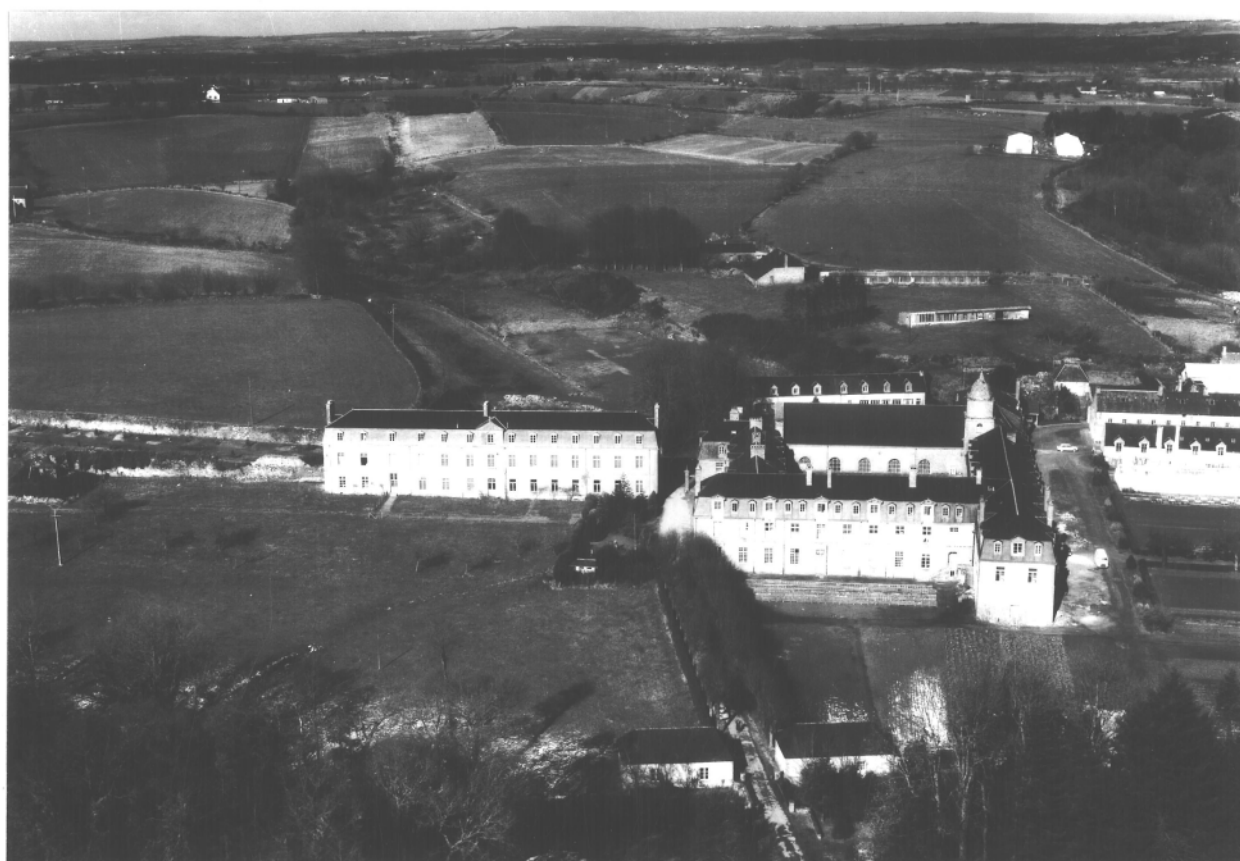
LANGONNET 56

ABBAYE NOTRE-DAME

Vue aérienne prise du Sud

Cliché 3ème G.A.L.A.T

73. 56. 06. VR



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

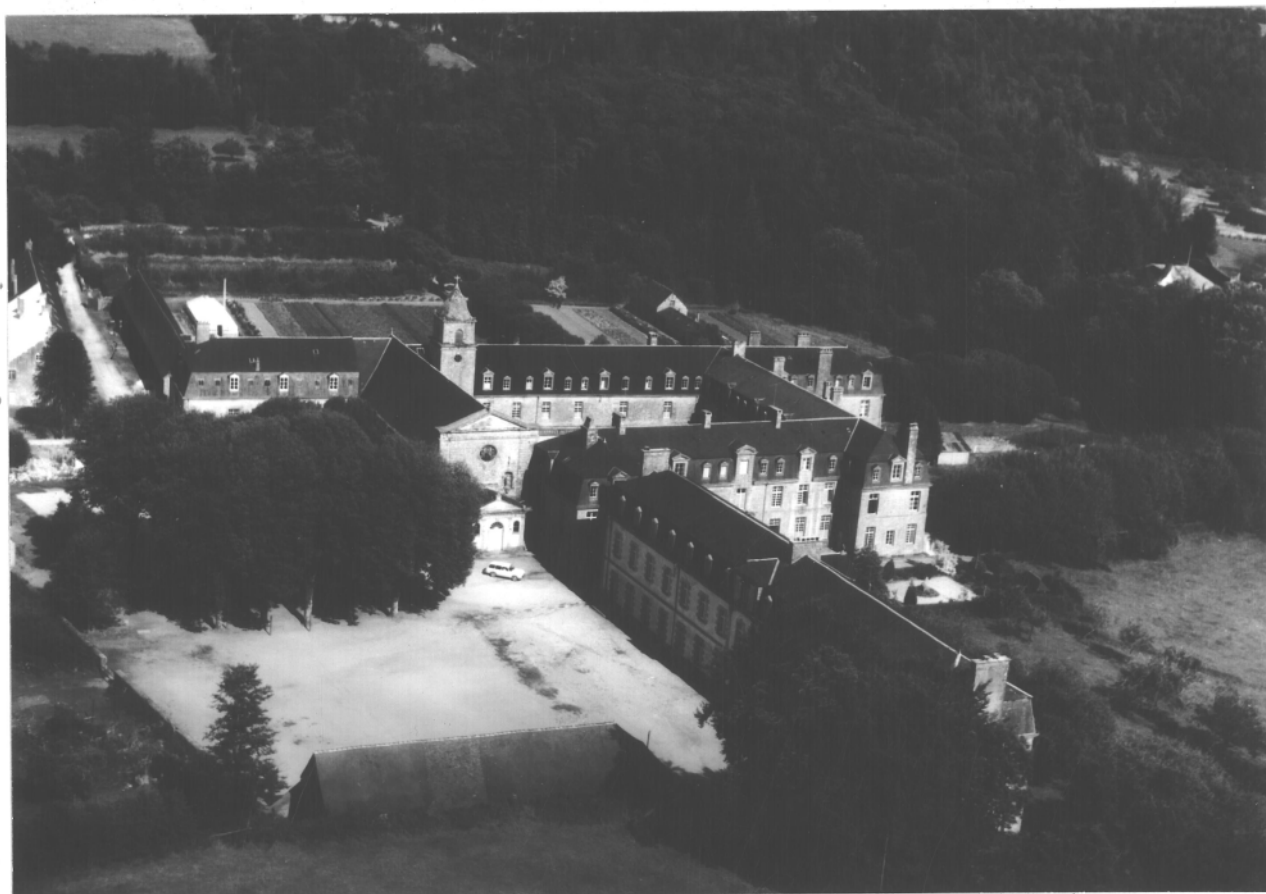
LANGONNET

Abbaye de Langonnet

Vue aérienne de situation d'Ouest en
Est

Cliché 3° G.A.L.A.T.

67.56.1456. VR.



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye de Langonnet

Vue aérienne, façade Est

Cliché 3° G.A.L.A.T.

67.56.1457. VR.



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye de Langonnet

Vue aérienne, de l'abbaye prise du
Sud-Est

Cliché 3° G.A.L.A.T.

67.56.1458. VR.



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye de Langonnet

Vue aérienne générale du Nord-Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T.

67.56.1459. VR.



LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Double Portail extérieur 1
au Sud -

Cliché DAGORN
65.56.350.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Vue des 2 bâtiments d'entrée /
du parapet du pont

Cliché DAGORN

65.56.351.V



LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Vue de situation des bâtiments
~~près du pont~~

Cliché DAGORN
65.56.347.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

Portail Nord-Ouest pris de
la double allée de hêtres

Cliché DAGORN
6556.329.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

Corps de bâtiment B

Façade Ouest de l'abbaye
prise de la cour Nord mon-
trant le portail(4)

Cliché Dagorn

65.56.323.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye

Façade Ouest de l'abbaye

~~Corps de bâtiment B~~

Cliché DAGORN

65.56.322.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME
Corps de l'édifice 8
Entrée principale à l'Ouest,
ébrasement intérieur ~~à l'est~~
~~à l'ouest~~

Cliché DAGORN
65.56.354.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Corps de bâtiment B

VESTIBULE :

ébrasement intérieur de la
porte du cloître

Cliché DAGORN

65.56.355.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Façade Sud ~~Langonnet~~
~~Langonnet~~ ET AILE SUD ^{de D}
Corps de bâtiment C.
Cliché DAGORN
65.56.344.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Corps de bâtiment C

PARTIE EST DE LA FAÇADE SUD -

Cliché DAGORN

65.56.345.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye NOTRE-DAME

corps de bâtiment C

Escalier de l'extrémité Est
du bâtiment Sud (accès Nord)

Cliché DAGORN

65.56.368.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye NOTRE-DAME

Corps de bâtiment C

Détail de l'arrière-voussure

de ~~la~~ porte DU 1^{er} ETAGE

ET 2^{ème} VOLÉE DROITE -

Cliché DAGORN

65.56.369.V



LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME ~~de la partie Sud~~
Corps de bâtiment D: Façade Ouest ~~bâtiment Est~~

Cliché DAGORN
65.56.346.V



LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Corps de bâtiment D, Pignon Sud avec le cadran
partie Sud : solaire pris de face

Cliché DAGORN
65.56.335.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame
Corps de l'édifice - D
Façade Est : PARTIE SUD

Cliché DAGORN
65.56.336.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

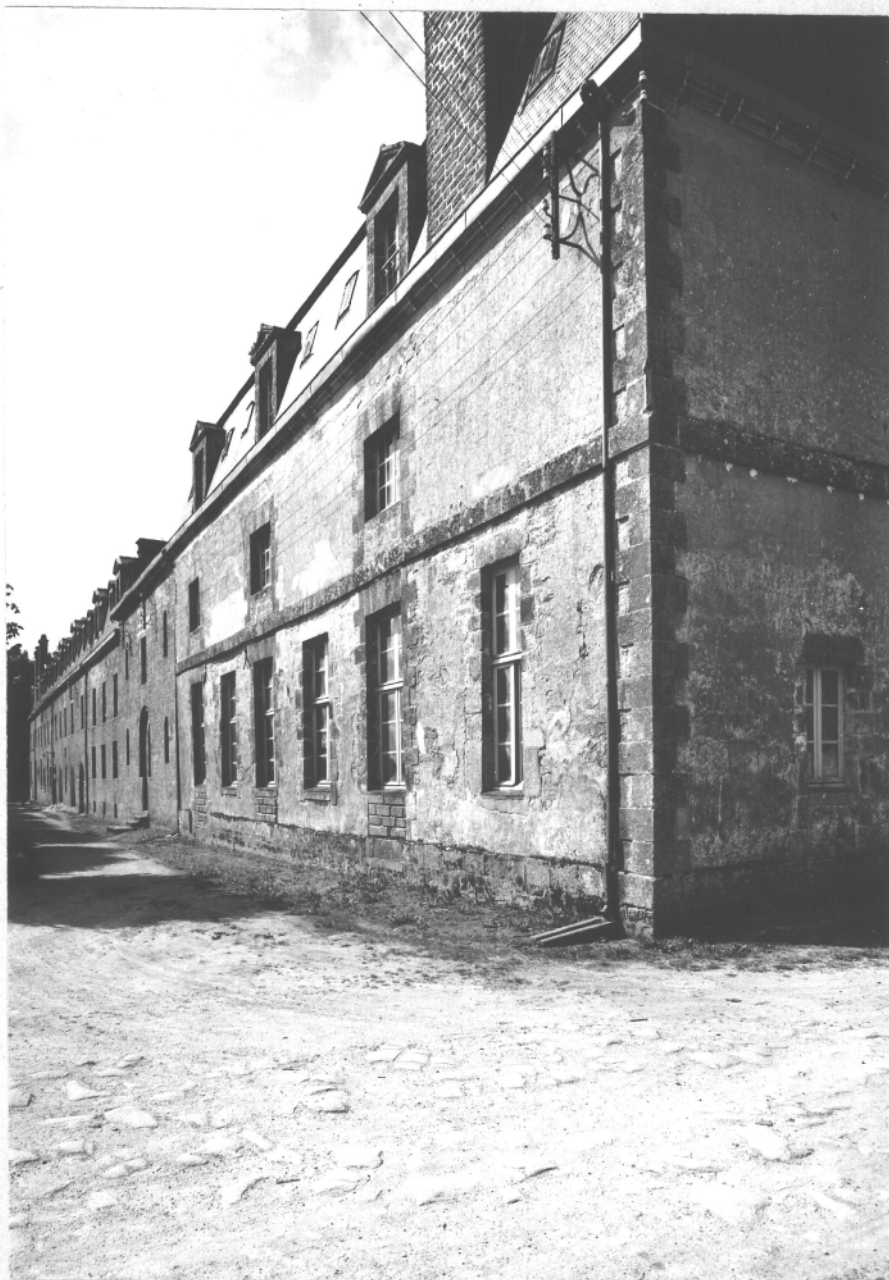
LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

Corps de bâtiment D

Façade Est prise de l'angle
Nord-Est

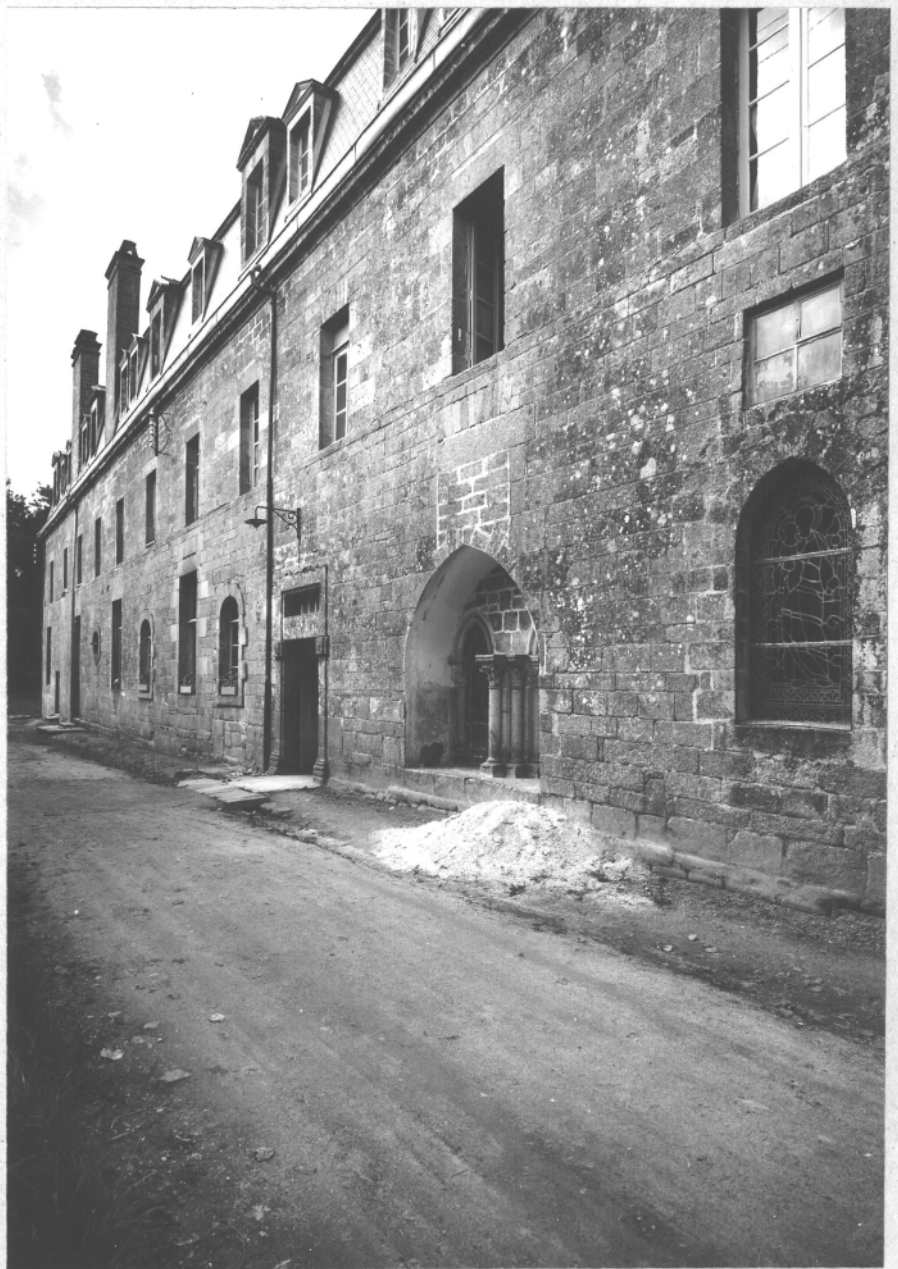
Cliché DAGORN
65.56.334.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

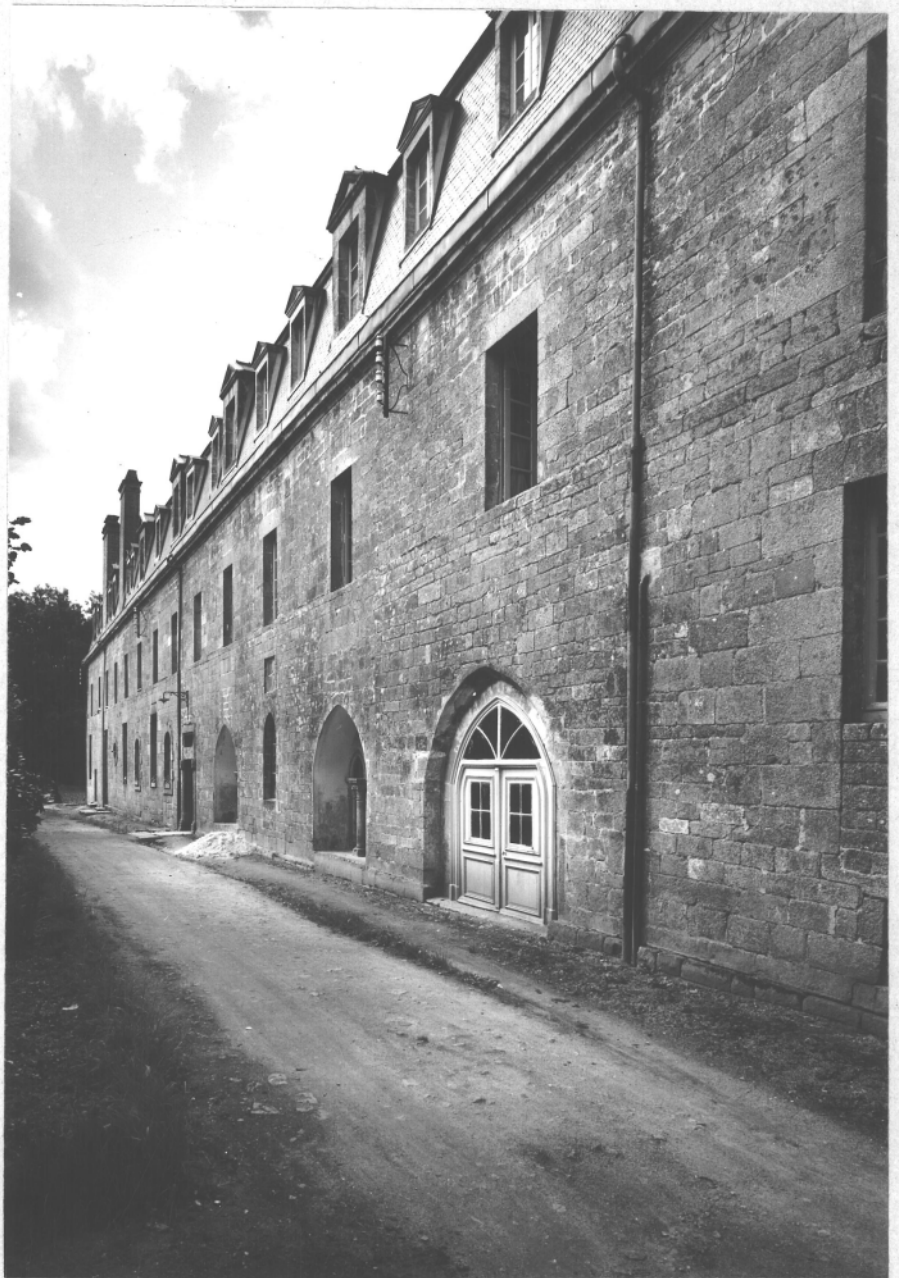
Abbaye Notre-Dame
Corps de bâtiment D -
Vue de la façade Est ~~du bâtiment~~
~~de l'abbaye de Langonnet~~
~~à l'ouest~~ : partie centrale prise
du Nord - Est.
Cliché DAGORN
65.56.339.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame
Coups de bâtiment D
Façade Est, ~~de l'ancien cloître~~
~~de la salle capitulaire~~
Cliché DAGORN
65.56.340.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame
Corps de bâtiment D
Façade Est DE LA CHAPELLE -

Cliché DAGORN
65.56.337.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

Corps de bâtiment D

FAÇADE :
EST

Arcs brisés, rez-de-chaussée,
vue générale

Salle Capitulaire

Cliché DAGORN

65.56.341.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME
Corps de l'édifice D

SALLE CAPITULAIRE: Arcade brisée Nord

Cliché DAGORN
65.56.342.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Cours de l'abbaye D
SALLE CAPITULAIRE: Arcade brisée Sud

Cliché DAGORN
65.56.343.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye

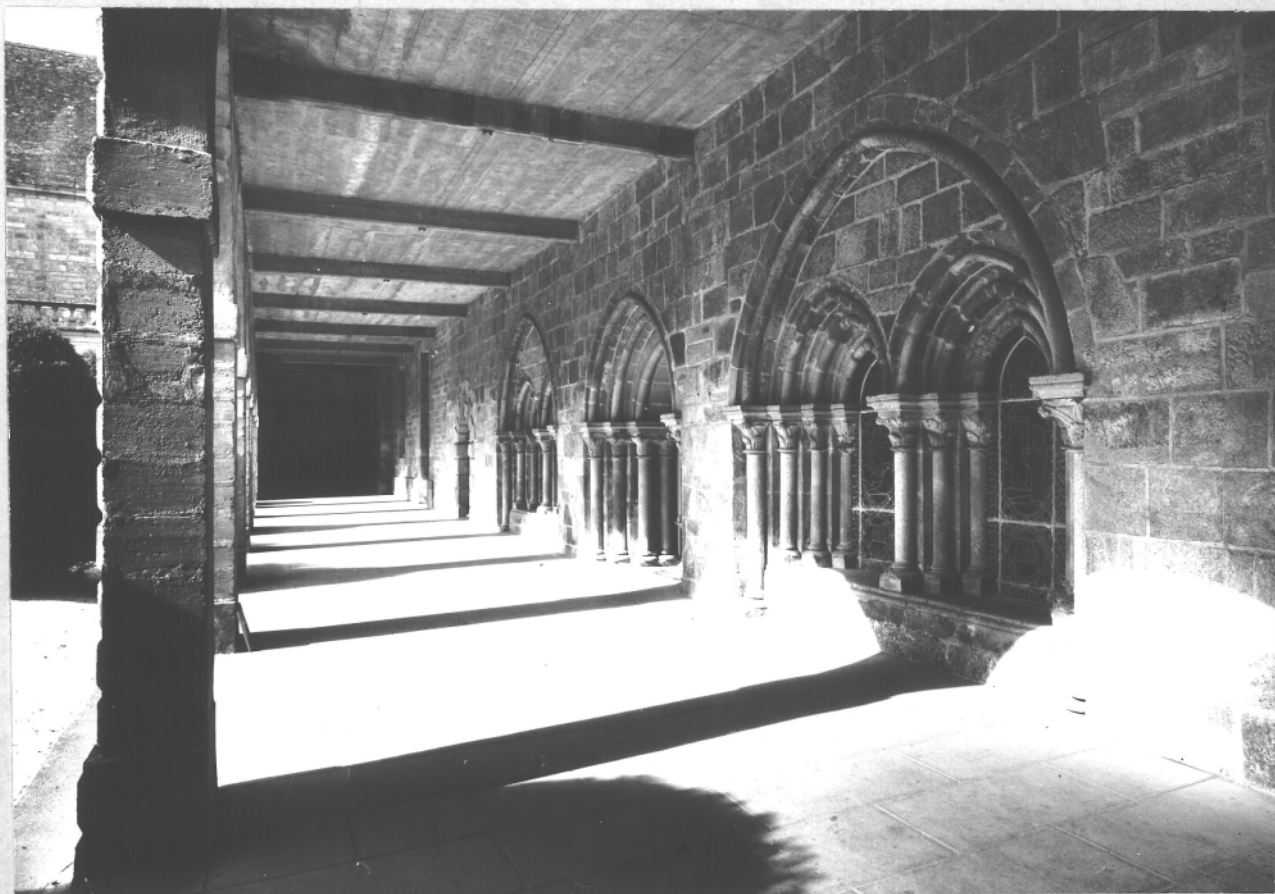
Corps de bâtiment D

~~Langonnet~~
OUVERTURES OUEST DE LA SALLE CAPITO-

Cliché DAGORN

65.56.325.V

LAIRE



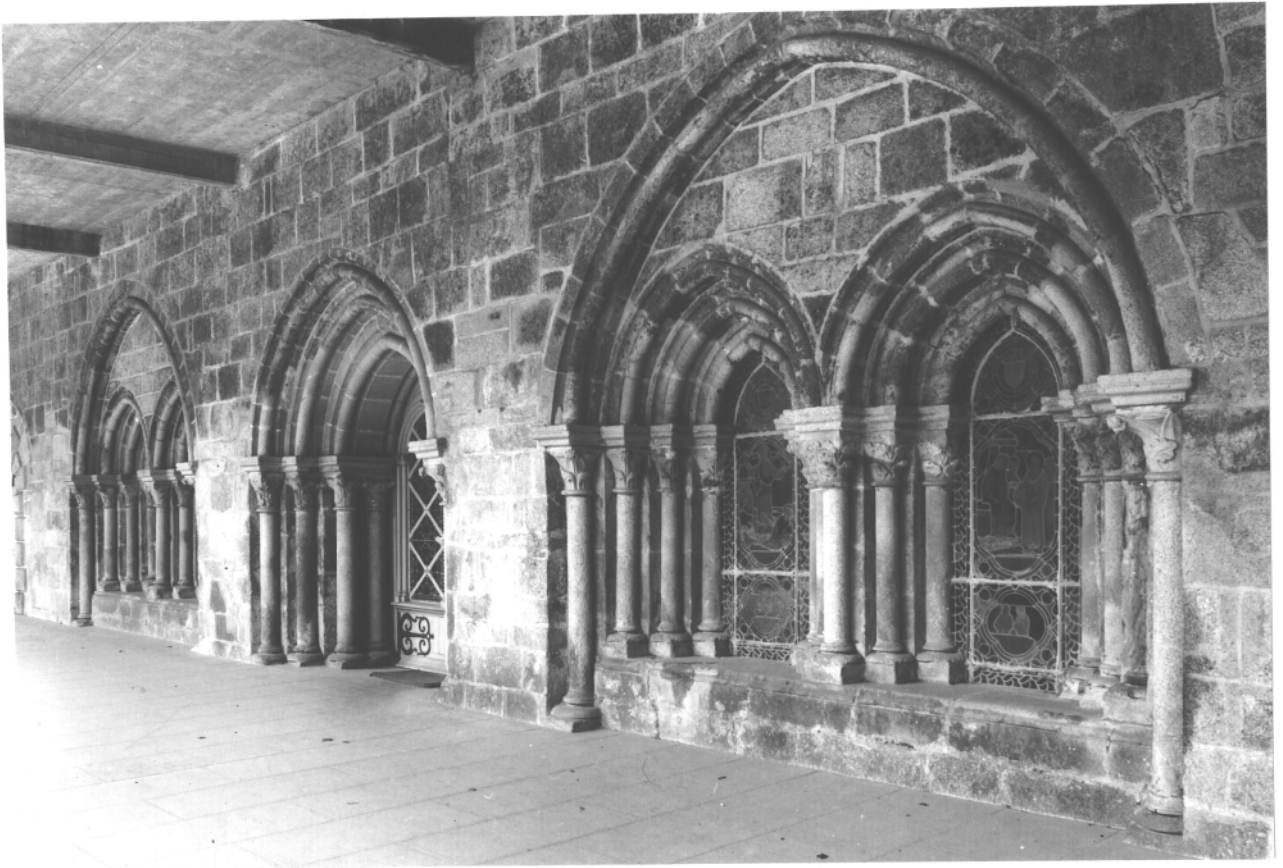
LANGONNET 56

ABBAYE - CLOITRE
Corps de bâtiment D

Galerie Nord-^{que}Est,
baies de la salle capitulaire

Cliché DAGORN

7I.56.285 V



LANGONNET 56

ABBAYE

Corps de bâtiment D

Salle capitulaire - porte d'entrée

Cliché DAGORN

7I.56.286 V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame
Coups de bâtiment D.
Porte de la salle capitulaire
Langonnet

Cliché DAGORN
65.56.327.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

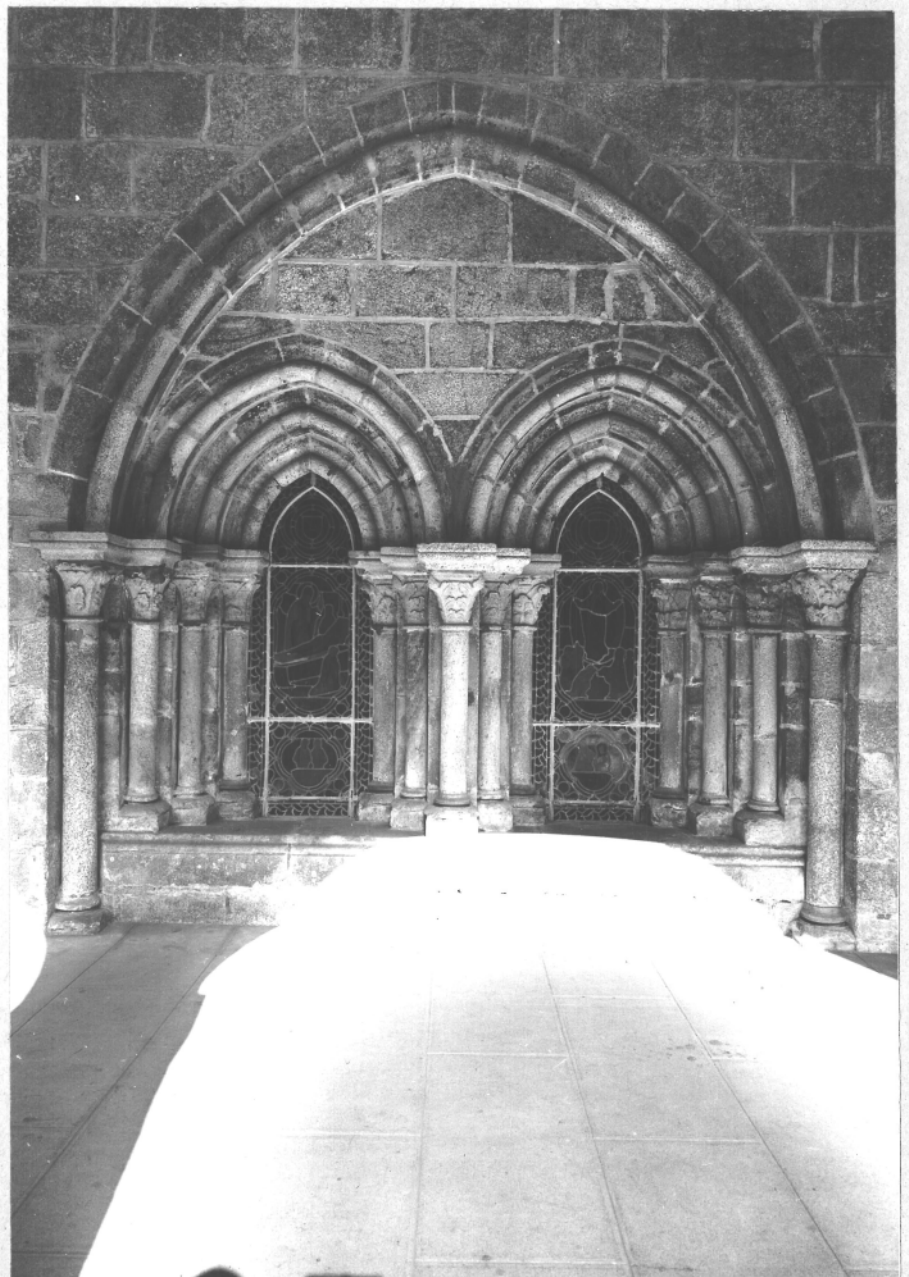
Abbaye

Corps de bâtiment D

~~Langonnet~~ - OUVERTURE DE LA
SALLE CAPITULAIRE -

Cliché DAGORN

65.56.326.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

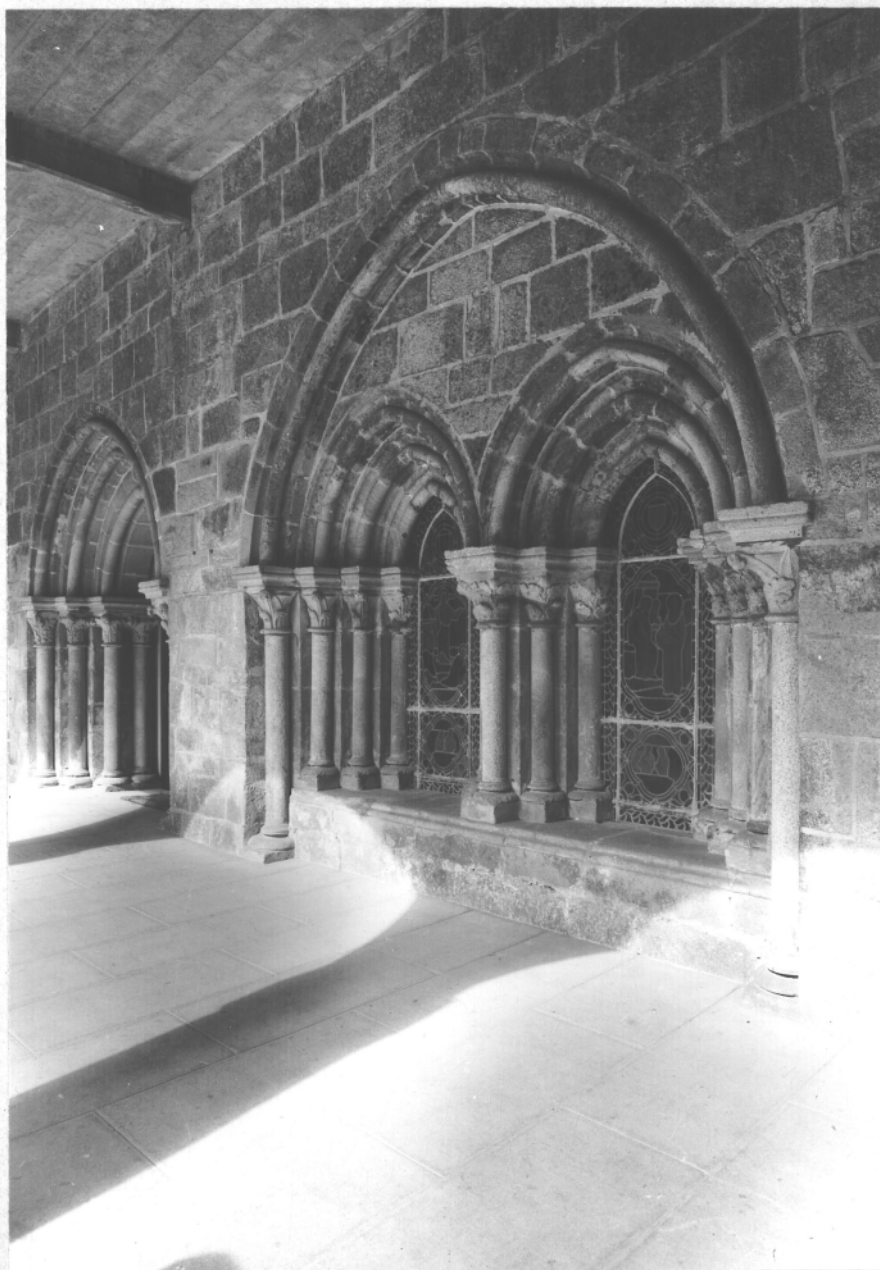
Abbaye Notre-Dame

Corps de bâtiment D

OUVERTURE DE LA
SALLE CAPITULAIRE -

Cliché DAGORN

65.56.328.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Corps de bâtiment D
Piles de la salle capitulaire

Cliché DAGORN

65.56.361.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABRAYE NOTRE-DAME

Corps de bâtiment D
Mur Ouest de la salle capi-
tulaire

Cliché DAGORN

65.56.356.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

CORPS DE BATIMENT

SALLE CAPITULAIRE: Vue intérieure prise du
Sud-Est donnant angle N-O
et les 2 piles

Cliché DAGORN

65.56.357.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Corps de bâtiment D

~~Chapelle de Notre-Dame~~

~~Chapelle de Notre-Dame~~

SALLE CAPITULAIRE : VUE GENERALE

Cliché DAGORN

S-S-E

65.56.362.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Corps de l'église

SALLE CAPITULAIRE : COLONNE CENTRALE

Cliché DAGORN

65.56.363.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Corps de bâtiment D
SALLE CAPITULAIRE: Baie à gauche du Choeur

Cliché DAGORN

65.56.364.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Cours de l'édifice D

SALLE CAPITULAIRE: Baie à droite du chœur

Cliché DAGORN

65.56.365.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Corps de l'église D

SALLE CAPITULAIRE Deux clefs de la travée centra
le

Cliché DAGORN

65.56.359.V



07.56.100 0000.00 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

SALLE CAPITULAIRE : Corps de bâtiment D
Deux clefs de voûte au-dessus
de l'autel

Cliché DAGORN

65.56.358.V



LANGONNET 56

ABBAYE

CORPS DE BATIMENT D

Salle capitulaire : mur Est :
chapiteaux de la baie gémée
à gauche de l'autel

Cliché DAGORN

7I.56.292 V



LANGONNET 56

ABBAYE

CORPS DE BATIMENT D

Salle capitulaire - mur Est :
chapiteaux de la baie gémée
à droite de l'autel

Cliché DAGORN

7I.56.29I V



LANGONNET 56

ABBAYE

CORPS DE BATIMENT D

Salle capitulaire - mur Est,
cul-de-lampe à gauche de l'autel

Cliché DAGORN

duite

7I.56.290 V



LANGONNET 56

ABBAYE

CORPS DE BATIMENT D

Salle capitulaire - mur Est,
cul-de-lampe à droite de l'autel

Cliché DAGORN

gauche

7I.56.289 V



LANGONNET 56

ABBAYE

CORPS DE BATIMENT D

Salle capitulaire -
pilier central Nord : chapiteau

Cliché DAGORN

7I.56.288 V



LANGONNET 56

ABBAYE

CORPS DE BATIMENT D

Salle capitulaire -
pilier central Sud : chapiteau

Cliché DAGORN

7I.56.287 V



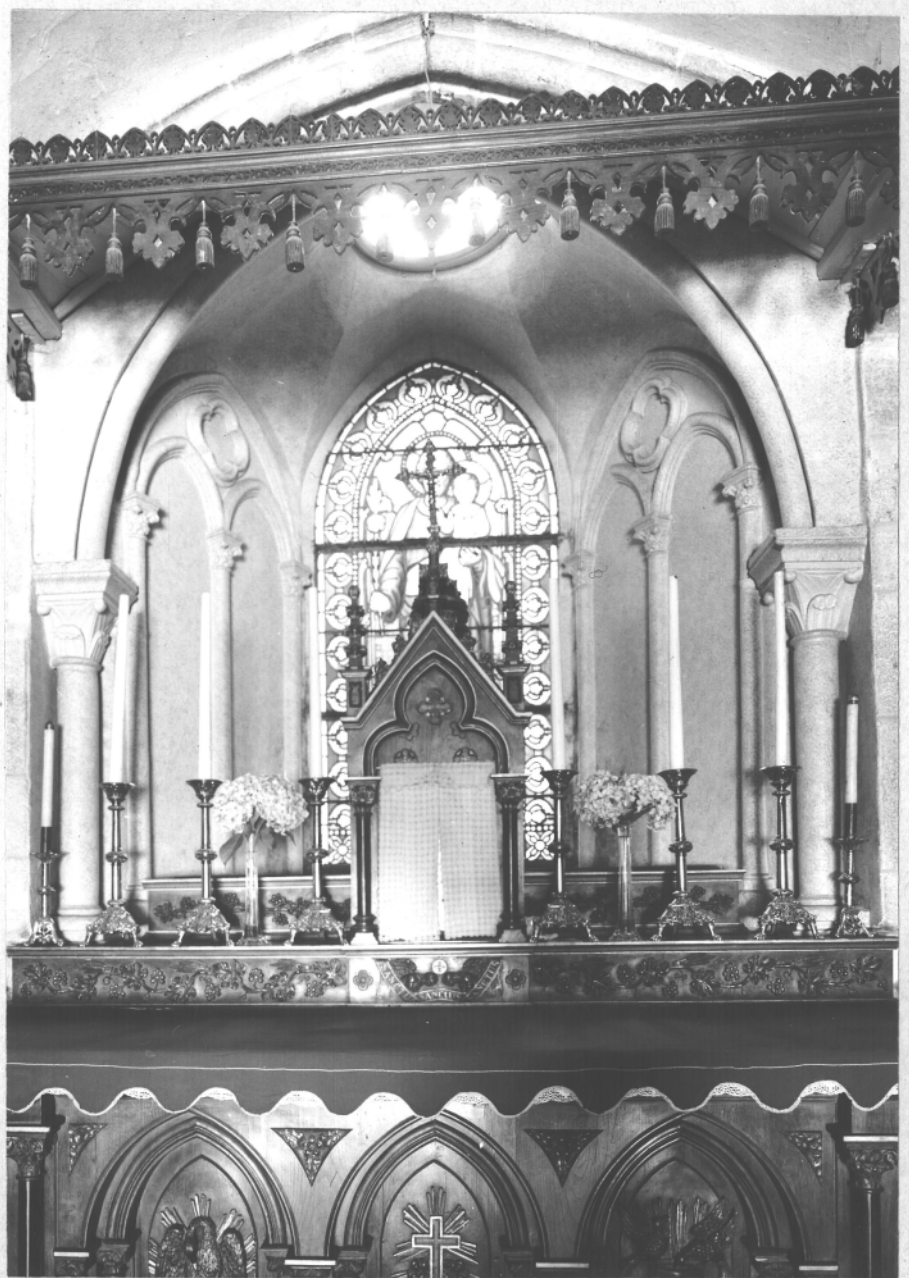
07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Autel - SALLE CAPITULAIRE
CORPS DE BATIMENT D

CLICHE DAGORN
65.56.366.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANCONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Couloir voûté d'arêtes au
Sud de la salle capitulaire

Cliché DAGORN

65.56.367.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Coups de bâtiment D ; Pièce au Nord de la salle
capitulaire prise de la
porte du cloître

Cliché DAGORN
65.56.360.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

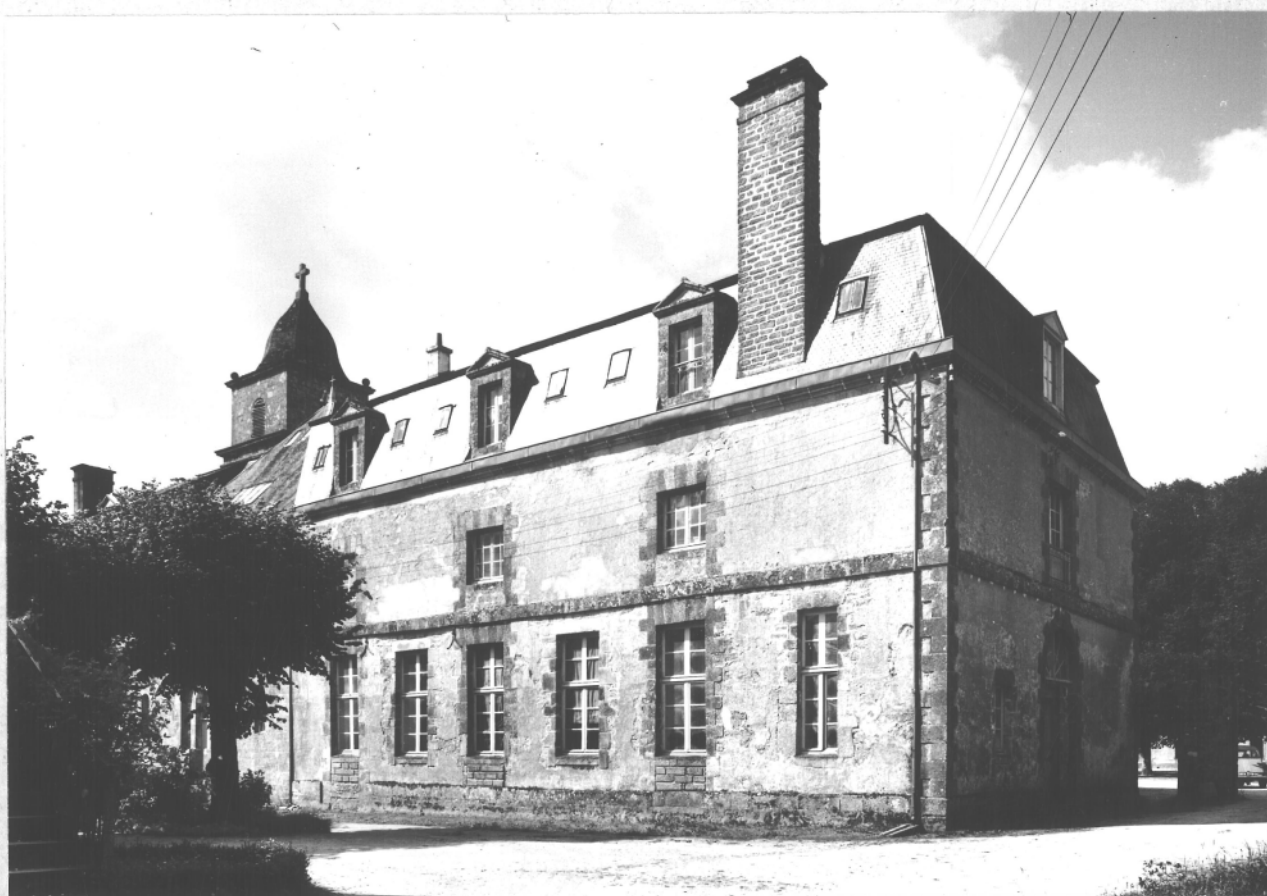
Abbaye Notre-Dame

AILE NORD

Corps de l'édifice D
Façade Est

Cliché DAGORN

65.56.338.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

CORPS DE BATIMENT D, ~~Façade Nord, et bâtiment Est,~~
façade Ouest de l'aile Nord et portail accolé (3)

Cliché DAGORN
65.56.332.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye

Corps E

Cloître E : vue
prise du Sud-Ouest
au Nord-Est

~~Vue de la cour intérieure~~
~~prise de l'entrée~~

Cliché DAGORN
65.56.324.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

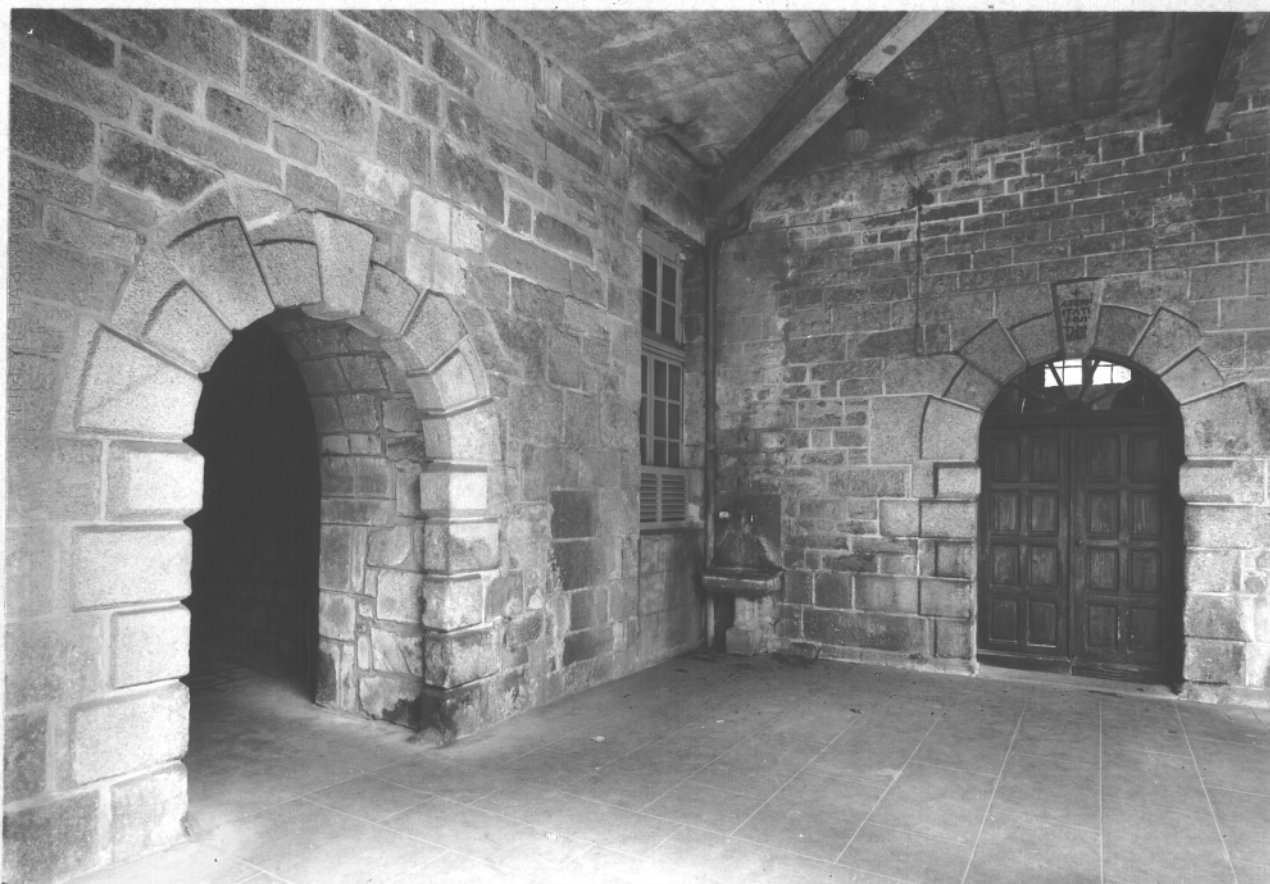
CORPS E :

ABBAYE NOTRE-DAME

ANGLESE DU CLOître: Les 2 portes à gros bossages

Cliché DAGORN

65.56.353.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame
Corps de bâtiment F
Vue générale de la façade
Nord DE LA CHAPELLE

Cliché DAGORN
65.56.333.V



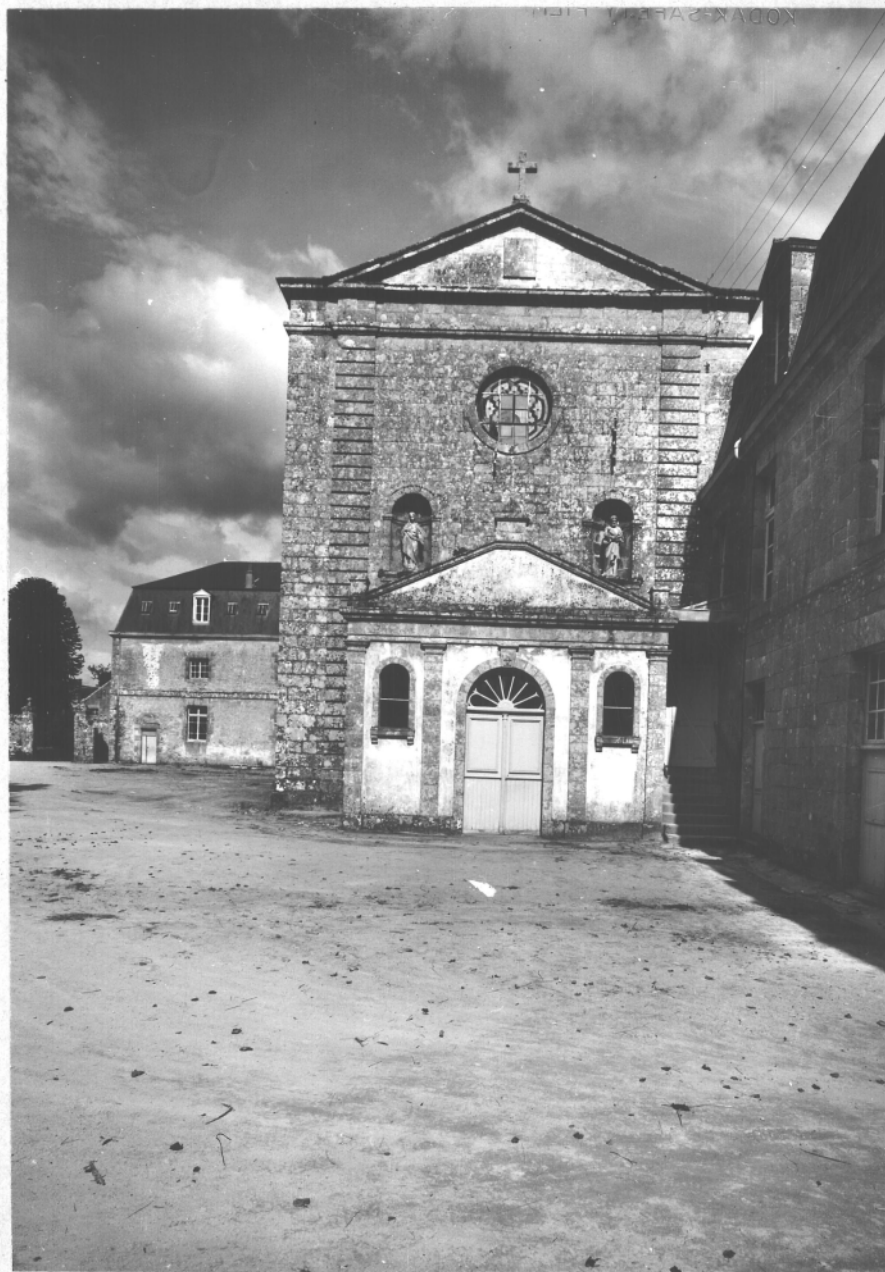
07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

CHAPELLE: Façade Ouest vue du Nord-Ouest
CORPS F -

Cliché DAGORN
65.56.331.V

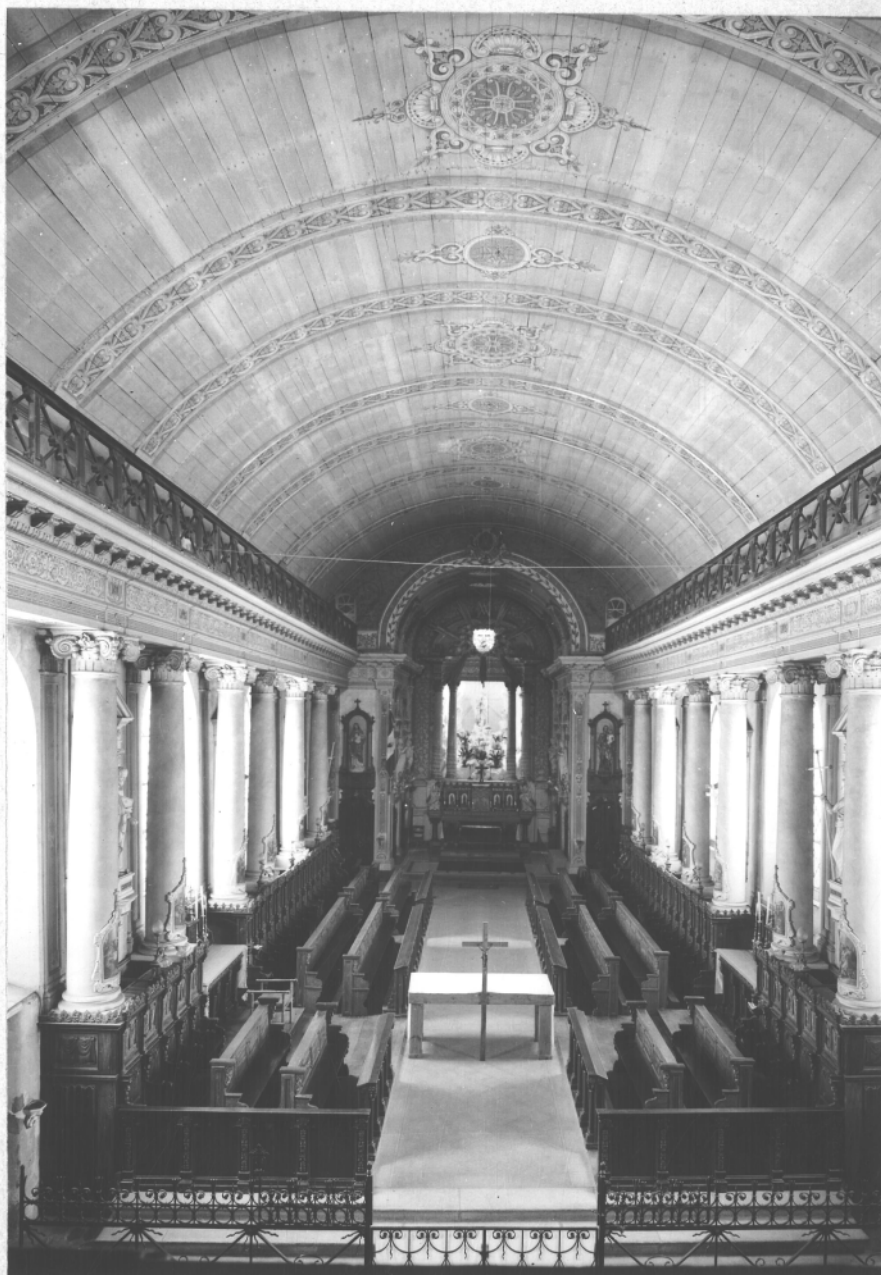


07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

CORPS DE BATIMENT F Vue générale de la nef
de l'Ouest vers l'Est
Cliché DAGORN
65.56.370.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye Notre-Dame

BATIMENT G : ^{facade}~~Cour~~ Nord prise du porche
de la chapelle

Cliché DAGORN

65.56.330.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

Abbaye de Langonnet
Bâtiment 6
Façade Sud des bâtiments
du musée, extrémité ~~Ouest~~ Est

Cliché DAGORN
65.56.321.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Façade des 2 rangées de com-
muns au Nord-Est pris du por-
tail 3 l'extrémité Nord de
l'abbaye

Cliché DAGORN

65.56.348.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Atelier Sud
face Sud

~~Communs pris de l'angle~~
~~Ouest de l'allée des tilleuls~~
~~bordée de buis~~

Cliché DAGORN
65.56.349.V



07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE-DAME

Lion de pierre dans le jar-
din devant la façade
Sud-Ouest

Cliché DAGORN
65.56.352.V



07.56.100 0000.000 28.09.00.00 0007
07.56.100 0000.000 28.04.02.00 0001

R E N S E I G N E M E N T S A D M I N I S T R A T I F S

Commune : Langonnet

Lieu-dit : Abbaye

Département : 56

Monument : Fontaine de l'Abbaye
dite fontaine Saint-
Antoine.

SITUATION

* 4,5 Km. Est.

* Carte E.M. 170₇₅ - 061₅₀

* Cadastre : Ancien

Section :

Parcelle :

Récent 1958

Section : K

Parcelle :

PROPRIETAIRE ACTUEL

* Nom :

* Adresse :

PROTECTION M.H.

Inscrit

Classé

NOTICE ETABLIE

le 15-12-66

par MENUU

Qualité : Rédacteur.

07/56.100 0000.000 38.03.00.00 0007
07.56.100 0000.000 33.04.02.00 0001

D E S C R I P T I O N E X T E R I E U R E

SITUATION

A 200 mètres, au Nord, Nord-Ouest de l'abbaye dominant le site de celle-ci.

ETAT ACTUEL

Fontaine à toit en bâtière, appuyée au mur d'enceinte de l'abbaye. Accès par le Nord, c'est-à-dire à l'extérieur du mur d'enceinte. Ouverture en plein cintre de quatre claveaux. Piedroits harpés. Au fond de la niche, le mur est plat.

Un lierre épais recouvre la bâtière et le tympan délimité par l'arc et la bâtière. Sous le lierre se trouvent, au sommet du tympan, les armes des Bouteville.

On accède au bassin en descendant trois degrés.

MATERIAUX - DIMENSIONS

Granit de moyen et petit appareil.

Hauteur : 2,45 m.

Profondeur de la niche : 1,47 m.

Largeur : 2,27 m.

07.56.100 0000.000 38.09.00.0007

07.56.100 0000.000 33.04.02.0001

LANGONNET

ABBAYE NOTRE DAME

FONTAINE SAINT-ANTOINE

TABLE D'ILLUSTRATIONS

Documents photographiques

1 Vue générale

68.56.12.V

LANGONNET

FONTAINE SAINT-ANTOINE

Vue Générale

Cliché [REDACTED] ARTUR

68.56.12 V

